de l'administration
Le Monde
Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com
Dimanche 28 Mars 2021 / N° 1074 Prix : 20 DA

RÉPRESSION DE LA FRAUDE

58 tonnes d'huile de table subventionnée et 29 tonnes de viandes saisies

P 06

En partenariat avec la Conservation des Forêts d'Alger et les Scouts Gig Algeria organise une action citoyenne écologique

Sahara Occidental

ELAN DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

DES PAYS SE PRONONCENT ET DES ONG DÉNONCENT

P 07

LA DÉLÉGATION NATIONALE RISQUES MAJEURS RENFORCÉE

Son mode de fonctionnement révisé et ses moyens consolidés

Micro-entreprises

LE GOUVERNEMENT TABLE SUR UN MILLION DE CRÉATIONS D'ICI 2024

P 05

P 03

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Dimanche 28 Mars 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	16:08	18:34	19:56

Horaires de prière à Alger du Lundi 29 Mars 2021

Fajr	Chourouk
06:01	07:28

Météo

Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° / Constantine 23°/ Béchar 23° / Biskra 25° / Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26°/ Tlemcen 22°

A L'INITIATIVE DE L'ECOLE SUPÉRIEURE D'ECONOMIE (ESE) D'ORAN

L'Entrepreneuriat au Féminin au cœur d'une rencontre

En collaboration avec son club scientifique OSE, l'Ecole Supérieure d'Economie (ESE) d'Oran, a organisé, au profit de ses étudiantes, une journée consacrée à «L'entrepreneuriat au féminin». L'évènement s'est déroulé sous forme d'échanges avec des cheffes d'entreprises et des jeunes femmes ayant réalisé avec réussite leur parcours professionnels. Cela pour montrer qu'être femme peut rimer avec l'acte d'entreprendre et la création de start-up. Pour les organisateurs, dont la directrice de l'ESE, l'objectif de la rencontre est «la promotion de la culture entrepreneuriale chez leurs étudiantes, les amener à réaliser leurs idées, les convaincre que tout challenge appellera de leurs parts à développer des capacités, tout comme le fait de ne pas se laisser abattre par les difficultés».

« L'INFORMATION À L'ÈRE DE LA POST-VÉRITÉ, FAKE NEWS ET FACT-CHECKING »

Un Colloque national mercredi prochain à l'ENSJSI

Un Colloque national autour du thème « L'information à l'ère de la post-vérité, Fake News et Fact-Checking : Qu'en est-il en la matière dans les médias Algériens ? » aura lieu mercredi prochain à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI). Organisé par le Laboratoire Médias, usages sociaux et communication et l'Unité de recherche « les technologies de l'information et de la communication en Algérie: Appropriations et nouveaux usages », ce colloque abordera notamment l'écosystème socio-numérique des médias algériens face à un nouvel environnement des Fake News, les Fake News sur les réseaux sociaux en Algérie, et la vérification de l'information dans le journalisme, sur internet et dans l'espace public. Les organisateurs ont également consacré une séance pour un atelier médias sur les nouvelles pratiques d'hygiène informationnelle au sein des médias algériens.

PIQUAGES ILLICITES

La nappe phréatique agressée

Au moment où la région des hauts plateaux enregistre un stress hydrique depuis plusieurs mois au point où le niveau du barrage d'El Mhouane (Système ouest des grands transferts d'eau) d'une capacité de 148 millions mètres cubes a baissé à moins de 10 millions de mètres cubes, d'indélicats clients de l'ADE trouvent le moyen de procéder à des raccordements illicites. L'information peut paraitre anodine car des dizaines, voire des centaines de citoyens à travers les quatre coins du pays, procèdent à ce genre de piquages illicites pour l'usage domestique, l'irrigation des cultures maraichères ou autres usage. Mais aussi insolite que cela puisse paraître, certains piquages sont raccordés pour verser dans des puits et forages et leurs auteurs ne savent pas qu'ils alimentent la nappe phréatique. Les efforts de l'ADE pour traquer les indélicats citoyens se multiplient ces derniers jours avec l'acquisition d'un géo-radar ultra sophistiqué qui détecte lesdits branchements. Des dizaines d'affaires sont ainsi entre la main de la justice.

S'ESTIMANT EXCLUS DES MARCHÉS PUBLICS

Les artisans réclament un texte de loi

Ils sont près de 7 000 artisans dont 5000 en activité inscrits à l'indicatif de la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Boumerdes à dénoncer l'absence d'un texte de loi régissant leurs activités. Un texte qui leur permet de prendre part aux soumissions et aux appels d'offres des organismes publics et leur offrir, du coup, la possibilité d'accéder à des plans de charges. Un état de fait qualifié par les concernés d'« exclusion qui contribue énormément à la précarité de leur situation ». Selon la Fédération nationale des artisans et des métiers (FNAM), ces derniers « peinent à préserver leurs métiers et se sentent marginalisés devant l'impossibilité d'accès au financement et aux locaux pour exercer leur activité ».

ELLE CONCERNE DE STATIONS AUTOROUTIÈRES

Naftal lance une grande opération de reboisement

A l'occasion de la journée mondiale de l'arbre, les responsables de la direction régionale Naftal, spécialisée dans la distribution des produits pétroliers au niveau de plusieurs wilayas de l'est du pays, ont lancé une grande opération de reboisement au niveau des stations autoroutières les Babors, sise à la sortie ouest de la wilaya de Sétif en allant vers Bordj Bou Arreridj. Elle sera suivie, quelques jours après, d'une autre opération à la station autoroutière Milev, sise dans le territoire de la wilaya de Constantine. A cet effet, pas moins de 2000 arbustes de différentes espèces ont été plantés au niveau de la première station et près de 200 plants au niveau de la deuxième. Cette opération d'envergure sera prochainement généralisée à travers plusieurs stations relevant du réseau géré par le district commercialisation.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition et la publicité
EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications
MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint
Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL FONDATEUR
MME SEMROUNI.K
MONDE DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF
A.SALIM

SIEGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL ACHOUR –ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO
00500111214563614 7 BDL

ANEP TEL 021737778
021737128
FAX 021739559

DIFUSION
OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION
SIA

DES PAYS SE PRONONCENT ET DES ONG DÉNONCENT

Sahara Occidental : Elan de solidarité internationale

■ Cet élan de solidarité intervient au moment où les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) poursuivent leurs attaques contre les positions des forces de l'armée d'occupation marocaine le long du mur du sable.

Le président du parti mauritanien l'Union des forces du progrès (UFP), Mohamed Ould Mouloud a réitéré la position constante et indéfectible de son parti à la cause sahraouie ainsi que son soutien inconditionnel à la lutte du peuple sahraoui pour sa liberté et son indépendance. M. Ould Mouloud qui a accueilli une délégation sahraouie en visite à la Mauritanie, a affirmé que cette rencontre lui avait permis de prendre une bonne connaissance des derniers développements de la cause sahraouie et de ses perspectives, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). A rappeler qu'une délégation sahraouie de haut niveau, conduite par M. Al-Bachir Mustapha Al-Sayed, ministre conseiller à la présidence de la République sahraouie chargé des Affaires politiques est en visite à la Mauritanie depuis quelques jours. M. Mustapha Al-Sayed, également membre du Secrétariat National du Front Polisario, a été reçu mercredi en audience par le chef de l'Etat mauritanien M. Mohamed Ould Sheikh Al-Ghazouani, à qui il a transmis un message écrit de son frère, M. Ibrahim Ghali, Président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Par ailleurs, le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui a fortement critiqué la position du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) face aux crimes perpétrés par le Maroc au Sahara Occidental et à la situation déplorable des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les geôles marocaines. Dans une lettre adressée au CICR, le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui s'est indigné du non-respect par cette organisation du principe fondamental de sa mission. La lettre du Comité suisse de soutien au peuple sahraoui, rapportée par l'agence de presse sahraouie (SPS), a mis en avant la situation déplorable des droits de l'Homme dans les territoires occupés ainsi que la recrudescence des crimes et des incarcérations de civils sahraouis. Le Comité suisse a également évoqué les représailles contre les détenus politiques sahraouis, à l'instar de Mohamed Lamine Hadi qui a été placé en isolement. Face à cette préoccupation croissante à l'égard de la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés, le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui a appelé le CICR à rendre visite, sans plus tarder, au détenu politique Mohamed Lamine Hadi en grève de la faim, pour s'enquérir de son état de santé et à faire pression sur le Maroc concernant ses conditions de détention, contraires aux conventions internationales.

Un autre camouflet pour le Maroc

Ces messages viennent après l'annonce du gel des activités de l'ONG Droits de l'Homme sans frontières (DHSF), de droit argentin, dans les pays d'Amérique Latine et d'Afrique du Nord, qui constitue un véritable camouflet pour le régime marocain, qui utilise souvent cette organisation pour s'attaquer au Front Polisario. Le DHSF a annoncé suspendre la publication au nom de l'institution de rapports, déclarations et avis en lien avec la situation des droits de l'Homme dans les pays d'Amérique Latine et d'Afrique du Nord sur fond de scission dans ses rangs. La décision en question, outre qu'elle prévoit la révision des statuts de DHSF sur la base de propositions attendues dans 30 jours d'un panel de juristes désignés à cet effet, annonce la décision du Conseil d'administration de l'ONG de ne pas apporter sa caution aux déclarations émises par les membres du Conseil, en particulier par son directeur ad intérim, le Chilien Juan Carlos Moraga Duque. Et de préciser dans ce sens, que les opinions de Juan Carlos Moraga Duque n'engagent que sa personne, mettant ainsi un terme à l'instrumentation par ce dernier de DHSF à des fins de propagande pour servir les intérêts du Maroc et de ses alliés latino-américains notamment en ce qui concerne la question du Sahara occidental. Comme de coutume, les médias proches du makhzen au Chili et en Argentine, tout en regrettant la teneur du communiqué, ont imputé ce revirement d'une partie du Conseil d'administration de DHSF aux pressions exercées par le Venezuela (gouvernement et opposition) ainsi que par des éléments présentés comme sympathisants du Front Polisario. Notant que lorsque cette proposition d'élargissement a été soulevée, une discussion s'est engagée au sein du DHSF, et des dénonciations sont également exprimées sur l'intention cachée de Moraga d'utiliser cette organisation au profit de l'une des parties en question: le Maroc, au détriment du Front Polisario. C'est ainsi que DHSF a tenu à préciser également que les déclarations de Moraga contre le Front Polisario sont pratiquement désavouées, l'accusant d'utiliser sa position et le nom du DHSF en faveur du Maroc. Par ailleurs, un article publié récemment sur le site d'information portalnoticioso.net depuis l'Argentine, a rapporté que, depuis un an, une véritable lutte idéologique s'est engagée à l'intérieur du DHSF où, des secteurs liés à l'ultra-gauche qui défend le Front Polisario, ont coïncidé avec l'ultra-droite qui attaque le gouvernement de Nicolas Maduro, dirigé par Maria Corina Machado, pour critiquer les rapports, tant en ce qui concerne le Venezuela que le Sahara occidental. Pour rappel, le Comité Argentin d'Amitié avec le Peuple Sahraoui avait dénoncé en octobre dernier un rapport mensonger de DHSF sur le Sahara occidental. « Loin de lutter pour la défense des droits humains, l'organisation DHSF, applaudit ceux qui les piétinent et les violent au quotidien, à l'instar du Maroc, pays usurpateur qui occupe illégalement les territoires sahraouis depuis près d'un demi-siècle », avait réagi le Comité argentin qui dit être dans « l'obligation » de répondre aux allégations colportées par cette ONG, relayées par certains médias. Pour sa part, l'analyste politique chilien, Esteban Silva Cadra, avait dénoncé récemment DHSF comme une organisation de façade pour diffuser la position des porte-paroles de la monarchie marocaine en Amérique latine, qui utilisent politiquement la question des droits de l'Homme pour discréditer le Front Polisario et ses partisans auprès des gouvernements et des mouvements sociaux et politiques solidaires avec la cause du peuple du Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975. Esteban Silva Cadra, sociologue et président du groupe chilien d'amitié avec la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), avait déclaré à ce propos: « Lorsque nous avons enquêté sur l'origine de cette entité (DHSF), nous avons découvert qu'il s'agissait d'une créature virtuelle totalement inconnue des institutions et des mouvements des droits de l'Homme en Argentine comme au Chili et dans d'autres pays d'Amérique du Sud ». A noter que cet élan de solidarité intervient au moment où les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) poursuivent leurs attaques contre les positions des forces de l'armée d'occupation marocaine le long du mur du sable, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Selon le 134e communiqué rapporté par l'agence de presse sahraouie (SPS), des unités de l'APLS ont attaqué vendredi des positions de retranchement des soldats de l'occupation marocaine dans les régions d'Akrara Oueld Ablel, de Laked et d'Abirat Tnouched dans le secteur de Mehbes. Les attaques des combattants de l'APLS continuent de cibler les positions des soldats d'occupation, qui ont subi des pertes considérables en vies humaines et en matériel le long du mur de le honte, conclut la même source.

Nadine Oumakhlouf

SON MODE DE FONCTIONNEMENT RÉVISÉ ET SES MOYENS CONSOLIDÉS

Risques majeurs : la Délégation nationale renforcée

Les travaux de la conférence nationale sur la stratégie nationale de prévention et de gestion des risques majeurs ont été ouverts, hier, à Alger par M. Kamel Beldjoud, ministre de l'Intérieur et nombre de ministres et de responsables d'instances et d'entreprises nationales. Organisée sous le thème « une approche participative et intégrée », cette conférence de deux jours a vu la participation de 60 experts représentant 12 secteurs ministériels en sus de 30 autres relevant d'entreprises et d'instances spécialisées. Dans son allocution d'ouverture des travaux, M. Beldjoud a mis l'accent sur la nécessité de réviser le mode de fonctionnement de la délégation nationale aux risques majeurs. Il a indiqué, à ce propos, que ses services s'emploient à « revoir » le mode de fonctionnement de la Délégation nationale et à la doter des ressources « nécessaires » pour qu'elle puisse s'acquitter pleinement de ses missions. M. Beldjoud a souligné, dans ce cadre, l'impératif pour la Délégation d'avoir une vision prospective des risques naturels. Relevant qu'il s'agit par cette révision d'asseoir une nouvelle dynamique qui cadre avec les objectifs de la Stratégie nationale de prévention et de gestion des risques majeurs, M. Beldjoud a indiqué que cette Conférence se veut justement l'occasion « d'enrichir et de proposer des amendements » à cette stratégie en vue de limiter les dégâts de ces risques qui continuent à faire des morts et à attenter à l'économie nationale. Les thématiques devant être débattues lors de cette Conférence de deux jours sont « au cœur du Plan d'action du Gouvernement issu des 54 engagements du Président Tebboune », a affirmé M. Beldjoud, relevant que le président de la République avait insisté dans son 33e engagement sur la nécessité d'œuvrer pour garantir un cadre de vie de qualité respectueux des exigences du développement durable, de la préservation de l'environnement et des richesses dont recèle notre pays. Rappelant par la même occasion que l'Algérie avait été frappée par de nombreux séismes et inondations ayant causé des pertes "considérables" en vies humaines et des dégâts matériels importants, ainsi qu'un "nombre record" de feux de forêts, le ministre de l'Intérieur a relevé que les risques majeurs devant être examinés lors de cette conférence "ne se limitent" pas aux risques naturels. Bien plus que ça, la loi algérienne a fixé 10 risques sur les 14 cités par l'ONU, notamment les risques industriels, énergétiques, radioactifs et nucléaires et toutes les formes de pollution. Dans son allocution, M. Beldjoud a affirmé que "cette conférence sera sanctionnée par des recommandations efficaces et précises qui seront traduites sur le terrain par les Pouvoirs publics tout en mettant en place un organe permanent de suivi dans l'objectif de les mettre en œuvre". Organisée sous le thème "Une approche participative et intégrée", cette conférence de deux jours verra la participation de 60 experts représentant 12 secteurs ministériels en sus de 30 autres relevant d'entreprises et d'instances spécialisées. Les travaux de cette conférence seront répartis sur 4 ateliers, le premier sur la prévention des risques majeurs tandis que le deuxième portera sur la prévision. Le troisième atelier sera consacré à la gestion des catastrophes et des risques majeurs alors que le quatrième concerne la phase de rétablissement et le retour à la normale. Une vidéo produite par l'APS a été diffusée à l'entame de la conférence ayant porté sur les différentes catastrophes naturelles qui ont frappé le pays, notamment les inondations de Bab El Oued en 2001, le séisme de Boumerdes en 2003, la vague de feux de forêt et les dernières inondations de Chlef.

Renforcement logistique

Le budget annuel moyen consacré par l'Etat à la prévention et à la gestion des risques majeurs s'élève à 34 milliards de dinars, a indiqué le directeur de recherche, délégué national aux risques majeurs auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Hamid Afra. M. Afra a affirmé que ce montant est consacré à l'indemnisation des sinistrés et la réparation des pertes. A ce titre, il a cité trois principaux risques majeurs qui pèsent sur le pays à savoir les inondations, les séismes et les feux de forêts qui, en plus de milliers de morts et blessés, engendrent des pertes économiques colossales. Ce responsable a assuré toutefois que ces sommes seraient moins importantes si l'Etat prenait en charge gratuitement 50% de l'assurance de six millions de ménages. "La moitié des dépenses serait économisée puisque 50% restants aurait été pris en charge par les compagnies d'assurances", a-t-il argué. Dans le cadre de l'évaluation des pertes, M. Afra a cité les risques des feux de forêts : "Plus de 2,5 milliards de dinars de pertes et environ 35.000 d'hectares sont incendiés annuellement, a-t-il alerté. À ce propos, il a précisé que "les indemnisations des sinistrés ont atteint 800 millions de dinar en 2020". Pour M. Afra, les pertes causées par les incendies de forêts pourraient être minimisées avec la mise en place des moyens adéquats en faisant appel aux compétences locales pour économiser les coûts de prévention.

Le nécessaire investissement

A ce titre, M. Afra a affirmé, à titre illustratif, que le coût d'acquisition d'un drone d'alerte et de surveillance des feux de forêts est de 70 millions de dinars alors que son coût de production au niveau local ne dépasserait pas 10 millions de dinars. D'où l'intérêt, pour lui, d'encourager l'innovation et la recherche dans ce domaine. Ce même intervenant a insisté sur l'intérêt des études préalables pour prévenir le risque, en estimant que la prévention coûte beaucoup moins chère que l'intervention. « Un dinar investi dans la prévention permet d'économiser 4 dinars d'intervention », a-t-il assuré Évoquant les pertes d'emploi provoquées par la catastrophe sanitaire de la pandémie du Covid19 en Algérie, M. Afra a fait état de "500.000 emplois directs perdus sans compter les pertes dans le circuit informel". Au terme de son intervention, M. Afra a posé le problème de l'absence de textes d'application de la loi 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes.

IL A RÉAFFIRMÉ LE CARACTÈRE SOCIAL DE L'ETAT

Rezig : « Tous les produits seront disponibles durant le Ramadhan »

Selon lui, la récente pénurie de certains produits est due essentiellement aux informations relayées par les médias sur une éventuelle pénurie, ce qui a amené les consommateurs à stocker d'importantes quantités de produits.

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a rassuré à Alger sur la disponibilité des produits alimentaires de large consommation durant le mois de Ramadhan. Dans un long entretien accordé à l'APS, le ministre a indiqué que les secteurs concernés avaient pris les mesures nécessaires pour assurer la disponibilité des produits sur les marchés nationaux durant le mois de Ramadhan, précisant que 1,6 million de tonnes de fruits et légumes, 24 000 tonnes de sucre et 25 000 tonnes d'huile devraient être mises sur le marché durant le mois sacré. Concernant la pénurie d'huile de table, M. Rezig a expliqué que l'augmentation des prix des matières premières sur le marché international et des coût d'acheminement avaient contribué à la hausse du prix de gros de ce produit, passé de 570 DA à 590 DA, réduisant ainsi la marge bénéficiaire d'un grand nombre de grossistes qui se sont alors retirés de l'opération. Le ministre a, à ce propos, fait savoir que « l'Etat a remboursé la différence, à travers le Trésor public, et régulé à nouveau les prix ramenés à 570 DA ». Qui plus est, a-t-il dit, le ministère a accordé une autorisation permettant aux producteurs de vendre directement les produits plafonnés aux détaillants et aux citoyens. Et afin de parer à tout imprévu, l'Etat reste disposé à intervenir pour assurer la disponibilité des produits alimentaires de large consommation (viandes, huile, céréales, légumes, etc.) en recourant à l'importation, a ajouté le premier responsable du secteur. Selon lui, la récente pénurie de certains produits est due essentiellement aux informations relayées par les médias sur une éventuelle pénurie, ce qui a amené les consommateurs à stocker d'importantes quantités de produits. Le ministre a écarté une augmentation des prix des produits subventionnés ou plafonnés, à l'exception de certains cas isolés, citant le décret exécutif N° 16-87 du 1 mars 2016 fixant le prix plafond à consommateur ainsi que les marges plafonds à la production, à l'importation et à la distribution aux stades de gros et de détail de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc. S'agissant des prix des fruits et légumes, il a précisé que les prix des produits hors saison sont plus élevés que ceux de saison de récolte. M. Rezig a réaffirmé que la préservation du caractère social de l'Etat est un droit garanti par la Constitution, d'autant que la valeur financière destinée à la subvention publique a été portée à 17 milliards de dollars dans le cadre de la Loi de Finances 2021, conformément aux orientations du président de la République. La subvention doit être accordée aux catégories réellement dans le besoin, a-t-il souligné, précisant que cette subvention devrait être revue dans le cadre d'une commission sectorielle au niveau du ministère des Finances.

Les stocks passés au crible

Concernant les commerçants spéculateurs, le ministre a indiqué que des équipes mixtes de contrôle sont mobilisées (commerce, sûreté nationale et autres départements ministériels) et organisent des sorties sur le terrain pour contrôler les stocks de manière à faire face à toutes formes de monopole et de spéculation sur le marché et infliger les sanctions maximales aux contrevenants pouvant aller jusqu'aux poursuites judiciaires, la radiation du registre de commerce et la suspension de l'activité pour une durée de deux ans. Le secteur a réalisé, cette année, une cartographie des entrepôts de stockage à travers les wilayas qui permet aux services de contrôle du secteur, de la sûreté et de la Gendarmerie d'intervenir dans n'importe quel centre non indiqué sur cette cartographie et d'injecter leurs stocks dans les centres et marchés, en cas de spéculation. Le secteur compte 20.000 agents de contrôle répartis à travers plusieurs secteurs, dont 9.000 agents dans le secteur du commerce chargés du contrôle, notamment durant le mois sacré du Ramadhan. Le secteur a recensé lors de l'année passée 2020, 1,6 millions opérations de contrôle, en sus de 300.000 autres opérations depuis janvier 2021. Le ministre a, par ailleurs, fait état du lancement pour la 1ère fois, de l'opération de vente au rabais et de vente promotionnelle à titre exceptionnel au cours du mois de Ramadhan, en sus des foires commerciales dédiées à la vente directe du vendeur au consommateur, à travers toutes les wilayas, en coordination avec les walis et les secteurs partenaires. Les marchés de gros et de détail devront travailler les weekends jusqu'à la fin du mois Ramadhan. Concernant l'opération de facturation, le ministre a fait état de l'existence d'une Commission au ministère, laquelle œuvre en collaboration avec les autres secteurs, à l'édification d'une stratégie réaliste et consensuelle entre les parties prenantes, dans le but d'ériger la facturation en une partie intégrante de l'opération commerciale au cours des prochaines années.

Le son exonéré de la TVA

Pour ce qui est des viandes rouges, le ministre a assuré que le secteur entreprend les mesures indispensables à la commercialisation des viandes issues des wilayas du Sud, à l'instar de Tamanrasset et d'Adrar, vers les wilayas du Nord, rappelant le programme du ministère de l'Agriculture et du Développement rural dédié à l'importation de bovins destinés à l'abattage ou à l'engraissement. Actuellement, une commission conjointe chapeautée par le ministère de l'Agriculture et le ministère du Commerce, ainsi que d'autres secteurs, s'attelle actuellement à l'étude de la quantité des viandes congelées qui sera importée, après l'aval du Premier ministre. Pour les viandes blanches, le ministre a dévoilé que la réunion du Gouvernement a approuvé, mercredi, un projet d'exonération du son de la TVA (Taxe à valeur ajoutée), une exonération qui sera appliquée, a-t-il dit, dans les plus brefs délais, à l'effet de soutenir l'activité des éleveurs et les inciter à accroître la production. Le ministre a rappelé également les quantités du poulet congelé (plus de 10 000 tonnes) que l'Office national d'aliments de bétail (ONAB) compte commercialiser. En dernier, le ministre a appelé les citoyens à garder leur comportement de consommation raisonnable et à ne pas céder aux rumeurs de pénurie des produits, en dépit de la disponibilité enregistrée au niveau des stocks. Pour rappel, M. Rezig a récemment indiqué que la crise actuelle de l'huile de table ressemblait à celle de la semoule de l'année passée, affirmant que les mêmes parties et la même Issaba (bande) de spéculateurs font en sorte que le citoyen vive la même expérience. Le ministre a en outre déploré le fait que certains citoyens ont cru la rumeur et changé, ainsi, leurs comportements de consommation en achetant de grandes quantités, ce qui a entraîné une pénurie. A ce titre, il a appelé les citoyens à ne pas croire ces rumeurs qui font état d'une pénurie de ce produit, assurant que le Gouvernement consent davantage d'efforts pour fournir les produits dont a besoin le citoyen, en encourageant le produit local et en important ceux qui accusent un déficit. Après avoir démenti l'augmentation des prix des produits plafonnés ou subventionnés puisque le ministère les contrôlent au quotidien, le ministre a imputé la hausse des prix de certaines marchandises non subventionnées à l'augmentation des prix des matières premières au niveau mondial tel que rapporté par l'Organisation onusienne pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). « L'Algérie est impactée par cette situation mondiale car les matières premières qu'elle importe ont connu une flambée vertigineuse, outre la hausse des coûts de fret et la dévaluation du dinar, tous des facteurs à l'origine de la hausse des prix de certains produits », avait-t-il expliqué.

Nadine Oumakhlouf

En partenariat avec la Conservation des Forêts d'Alger et les Scouts

Gig Algeria organise une action citoyenne écologique

En partenariat avec la Direction des forêts et de la Ceinture Verte de la Wilaya d'Alger, et les Scouts Musulmans Algériens, L'Algérienne des Assurances-gig Algeria, entreprise citoyenne par excellence, a organisé ce samedi 27 mars, une action écologique au niveau de la forêt de Bainem, qui a notamment consisté en la plantation d'arbres ainsi que des activités de sensibilisation liées à la protection de la nature. Cette action citoyenne s'inscrit en droite ligne de la stratégie de gig Algeria en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), qui ambitionne de contribuer activement à la protection de l'écosystème environnemental et au développement durable. Planifiée dans le cadre de la célébration de la journée internationale des forêts, sous le thème :"La restauration des forêts : une voie vers la reprise et le bien-être", et en adoptant un slogan à forte portée symbolique «My Space is green : Think Green » (Mon espace est vert : Pense vert), cette action a vu la participation des employés de gig Algeria, accompagnés de leurs familles, des jeunes Scouts ainsi que des forestiers de la Circonscription des forêts de Bainem. Un riche programme a été concocté afin de sensibiliser les citoyens sur la nécessité de protéger le couvert végétal, de prendre conscience de l'importance de la sauvegarde des forêts dans toute leur diversité et d'inculquer la « culture verte » aux générations montantes. Avant d'entamer l'opération de reboisement, des ateliers de formation étaient au menu de cette sortie écologique et récréative dont l'initiation aux techniques de plantation d'arbres et leur entretien, une exposition sur les différents usages des plantes médicinales par l'Institut National de la Recherche Forestière (INRF), et un atelier interactif animé par une Start-up sur la fabrication de produits cosmétiques à partir de plantes. Cette journée a été clôturée par une randonnée pédestre, une manière d'encourager l'éco-tourisme et de permettre aux participants de respirer un bol d'air frais dans cette magnifique forêt qui surplombe la façade maritime d'Alger et qui offre une vue imprenable sur la commune d'El Hammamet. S'exprimant à l'occasion du lancement de ce plan d'action RSE de gig Algeria, le Directeur Général M. Mourad Kaoula a notamment déclaré qu'« après l'adoption de la nouvelle identité visuelle de notre compagnie, nous sommes ravis de mettre en œuvre notre engagement sociétal, à travers cette action symbolique de grande portée. L'écologie et la protection de l'environnement est un axe majeur de notre stratégie RSE qui s'inscrit sur le long terme. Nous comptons contribuer modestement au programme d'action des pouvoirs publics en matière de lutte contre la pollution et la protection de notre écosystème et de sa biodiversité. Nous sommes persuadés de la prise de conscience des citoyens pour cette problématique afin que chacun de nous puisse vivre dans un environnement favorable à sa santé et à son bien-être. Nous tenons à remercier nos partenaires, notamment la Direction des forêts de la wilaya d'Alger, le Commandement des Scouts Musulmans, avec qui nous comptons renouveler cette belle expérience. Je tiens aussi à remercier les employés de gig Algeria qui ont manifesté leur engagement citoyen et leur adhésion à notre programme RSE ». Il y a lieu de rappeler que L'Algérienne des Assurances a révélé, le 2 mars dernier, sa nouvelle identité visuelle « gig Algeria ». Le changement de l'identité visuelle intervient suite à la prise de participation dans son capital social du groupe international gig « Gulf Insurance Group » en 2015, consacrant ainsi une étape importante dans sa stratégie de développement selon les standards et normes internationaux.

HUILES, SUCRES E VIANDES

L'Etat promet la disponibilité de tous les produits pour Ramadhan

Comme à chaque veille du mois de Ramadhan, les citoyens se retrouvent face à la pénurie de certains produits de large consommation. Pour éviter ce scénario, les autorités, à commencer par le ministère du Commerce, anticipent.

Ainsi, selon le ministre du Commerce, tous les produits seront disponibles durant le mois sacré de Ramadhan. Il précisé que 1,6 million de tonnes de fruits et légumes, 24.000 tonnes de sucre et 25.000 tonnes d'huile devraient être mises sur le marché durant le mois sacré.

Parmi les produits qui risquent de manquer à l'appel, l'huile de table figure en tête des préoccupations. Cela est notamment lié à la pénurie de ce produit dans les étales ces derniers temps. Une situation que le ministre a expliqué par l'augmentation des prix des matières premières sur le marché international et des coût d'acheminement avaient contribué à la hausse du prix de gros de ce produit, passé de 570 DA à 590 DA, réduisant ainsi la marge bénéficiaire d'un grand nombre de grossistes qui se sont alors retirés de l'opération. Il a, à ce propos, fait savoir que « l'Etat a remboursé la différence, à travers le Trésor public, et régulé à nouveau les prix ramenés à 570 DA ». En attendant le retour à la normale, les autorités ont accordé une autorisation permettant aux producteurs de vendre directement les produits plafonnés aux détaillants et aux citoyens. Surtout que les stocks suffisent pour une période d'au moins trois mois, selon le gouvernement.

En plus de l'huile, les autorités ont pris des mesures exceptionnelles pour garantir la disponibilité des viandes. Pour bien alimenter le marché et empêcher une hausse des prix, le gouvernement a décidé de lever l'interdiction d'importation pour les mois de Ramadhan. En plus d'une quantité de 51 000 tonnes de viandes qui sera mise sur le marché des autorisations ont été délivrées par le ministère de l'Agriculture « dans le cadre des autorisations sanitaires pour l'importation d'un peu plus de 20 000 taurillons, entre taurillons d'engraissement et d'embouche, pour approvisionner le marché national en viande rouge », a indiqué Mohamed Kherroubi, le directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) dans une récente déclaration à la radio nationale. Il a expliqué que l'importation de ces 20 000 taurillons permettra « aux abattoirs de fonctionner, faire de la plus value, et permettre à toute la chaîne de fonctionner le plus normalement et de mieux rentabiliser nos abattoirs et avoir de la viande halal, afin de permettre au consommateur de s'approvisionner en viande fraîche directement abattue dans nos abattoirs ».

Pour les viandes blanches, le ministre a dévoilé que la réunion du Gouvernement a approuvé, mercredi, un projet d'exonération du son de la TVA (Taxe à valeur ajoutée), une exonération qui sera appliquée, a-t-il dit, « dans les plus brefs délais », à l'effet de soutenir l'activité des éleveurs et les inciter à accroître la production et faire baisser les prix. Il a rappelé également les quantités du poulet congelé (plus de 10.000 tonnes) que l'Office national d'aliments de bétail (ONAB) compte commercialiser.

En plus de ces mesures, l'Etat veillera à ce que les prix des produits subventionnés n'augmenteront pas. C'est le cas des farines, de l'huile et du sucre. Pour empêcher la spéculation, des équipes mixtes de contrôle sont mobilisées (commerce, sûreté nationale et autres départements ministériels) et organisent des sorties sur le terrain pour contrôler les stocks de manière à faire face à toutes formes de monopole et de spéculation sur le marché et infliger les sanctions maximales aux contrevenants pouvant aller jusqu'aux poursuites judiciaires, la radiation du registre de commerce et la suspension de l'activité pour une durée de deux ans.

Saïd Sadia

COMMERCE

Plus de 131.000 contraventions relevées en 2020

Les Services de contrôle de la qualité et de répression de la fraude relevant du ministère du Commerce ont relevé, durant l'année écoulée, plus de 131.000 contraventions, indique un bilan présenté, par le ministre du Commerce, Kamel Rezig.

Les services de contrôle de qualité et de répression de la fraude ont effectué en 2020, au niveau des frontières et des marchés, 1.664.189 interventions qui ont donné lieu à la constatation de 131.260 contraventions et à l'établissement de 109.122 PV, a indiqué le ministre dans une allocution, lue en son nom par le représentant du ministère, Tarek Selloum, à l'occasion de la 5ème édition des Journées sur les marques et contrefaçon.

Concernant la propagation des produits de contrefaçon, le ministre a estimé que ce problème n'aurait pas pu être une source d'inquiétude sans l'existence de marchés de consommation où sont commercialisés divers produits, notamment alimentaires, de beauté ou autres constituant un danger à la santé des consommateurs.

Il a mis en avant, dans ce sens, l'impératif d'intensifier les efforts et la coordination entre les différents secteurs ministériels concernés, les opérateurs économiques et les consommateurs afin de mettre terme à ce type de criminalité qui "menace les politiques économiques et sanitaires des pays".

Soulignant, à ce propos, le danger du phénomène de piratage et de contrefaçon de produits sur l'économie, d'où l'impérative conjugaison des efforts de lutte, le ministre a rappelé que les droits de propriété intellectuelle étaient consacrés par la Constitution algérienne dans l'article 43 (alinéa 3 et 4) et l'article 44 (alinéa 2), en tant que droits protégés par la loi garantissant la concurrence loyale entre opérateurs économiques et en tant qu'outil de régulation du marché et de protection du consommateur.

Selon les statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du bureau européen de la propriété intellectuelle, la contrefaçon, qui affecte de manière directe les économies des pays, représente 509 Mds USD/an du commerce mondial et plus de 80% des produits contrefaits concernent les pièces détachées et les appareils électroniques.

INFRASTRUCTURES

Une plateforme numérique pour la gestion des ports

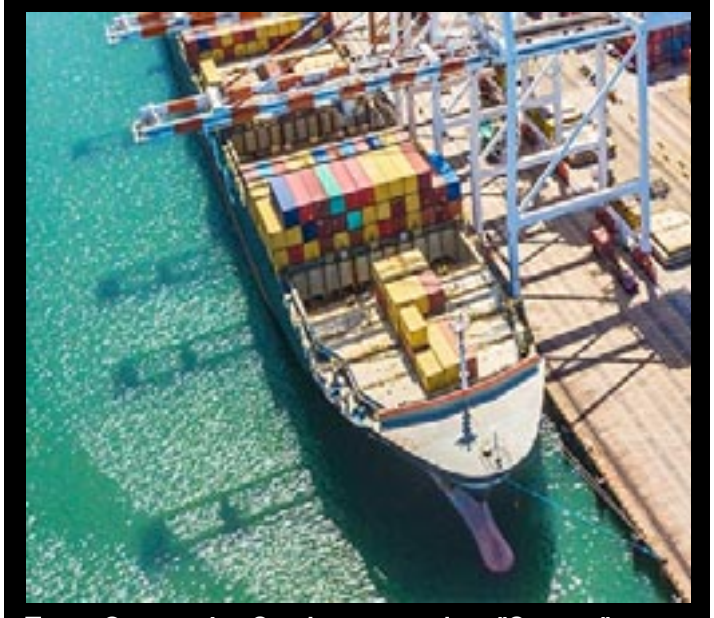

Le Groupe des Services portuaires "Serport" a annoncé, mercredi dans un communiqué, la création d'une nouvelle filiale chargée de la mise en place, la gestion et le développement et la maintenance de la Plateforme Communautaire Portuaire d'échanges de données numériques.

"Le Groupe Serport a procédé à la création d'une nouvelle filiale détenue à 100%, dénommée Algerian Port Community System, par abréviation APCS, qui aura pour mission principale la mise en place, la gestion et le développement et la maintenance de la Plateforme Communautaire Portuaire d'échanges de données numériques", précise la même source.

Le projet de décret exécutif portant sur l'exploitation de la plateforme en question a été adopté et validé le 17 février dernier lors de la réunion du gouvernement, présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

"Cette plateforme, vise la dématérialisation des formalités du passage portuaire de marchandises ainsi que l'automatisation des processus y afférents", explique le groupe public.

Elle intègrera la gestion électronique de l'ensemble des formalités portuaires liées au passage des marchandises par les ports, depuis l'annonce de l'arrivée du navire jusqu'à la livraison des marchandises aux réceptionnaires, selon la même source.

GRÂCE NOTAMMENT AU COVID-19

Le commerce en ligne prend de l'essor en Algérie

Malgré les retards enregistrés, le commerce en ligne connaît un développement fulgurant en Algérie ces derniers temps. Par petites avancées, le secteur s'installe dans les foyers des Algériens. C'est ce que révèle une rencontre tenue mercredi dernier à Alger autour du commerce en ligne. Pour M. Tanguy Leriche - DG de Jumia Algérie, une entreprise spécialisée dans la vente en ligne, « aujourd'hui, l'e-commerce apporte des solutions au consommateur Algérien et Jumia se doit de faciliter leurs achats pendant ce mois sacré en leur proposant les produits les plus demandés ». Le même responsable a souligné que « toute l'attention étant sur les préparatifs du ramadan, nos équipes ont travaillé sans relâche pour que les familles puissent trouver une panoplie d'articles nécessaires pour ce mois sacré à savoir : électroménager, ustensile de cuisine, alimentation, etc. Au-delà du prix et de la qualité de nos services, Jumia propose aussi des livraisons gratuites à ses clients

». Selon le même responsable, le Covid-19 et les mesures de confinements ont accéléré l'ancrage du commerce en ligne dans les habitudes des consommateurs de par le monde et l'Algérie n'est pas en reste, tous les acteurs concernés se sont adaptés aux nouvelles technologies en un laps de temps très réduit. Elles ont enregistré une hausse de l'ordre de 41% en seulement trois mois, contre une croissance de 22% en 2019, selon les données communiquées en juillet 2020 par le spécialiste des études de marché, Kantar. La même étude a révélé que le taux de connectivité a augmenté dans le monde entier et a atteint un taux de croissance de 16% entre 2020 et 2021. « Cet état de fait démontre clairement que la Covid-19 et les mesures de confinement ont accéléré l'ancrage du commerce en ligne dans les habitudes des consommateurs de par le monde, et l'Algérie n'est pas en reste, tous les acteurs concernés se sont adaptés aux nouvelles technologies en un laps de temps très réduit », relève Jumia. Le directeur marketing de Jumia Algérie, Sofiane Meghlaoui, a fait remarquer que le taux de pénétration de la téléphonie mobile (connexion mobile) a atteint un taux de 105,8%, en Algérie, en hausse de 2,1% entre janvier 2020 et janvier 2021. Le nombre d'utilisateurs d'internet est estimé à 26,35 millions, soit 59,6% de la population globale évaluée à 44,23 millions d'habitants, en augmentation de 16,1% durant le même période. 25 millions d'Algériens, soit 56,5% de la population, sont actifs sur les médias sociaux. Dans le monde, les transactions e-commerce ont connu une évolution remarquable depuis le début de la pandémie en 2020, « elles ont connu une hausse de l'ordre de 41% en seulement trois mois, contre une croissance de 22% en 2019 », selon les données communiquées en juillet 2020, par le spécialiste des études de marché Kantar. Selon une récente étude, l'Algérie figure parmi les 14 pays africains où on peut se lancer dans l'e-commerce avec de bonnes chances de rentabilité. Cette liste établie par la plateforme Best Accounting Software comporte Maurice, Ouganda, Angola, Tunisie, Afrique du Sud, Zambie, Cameroun, Maroc, Égypte, Sénégal, Nigéria, Kenya, Algérie et Ghana. Ces 14 pays ont fait des efforts notables pour assainir et améliorer leurs cyberespaces respectifs au cours des deux dernières décennies, selon la plateforme spécialisée.

Saïd Sadia

COMMERCE

Début des ventes promotionnelles une semaine avant le Ramadhan

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a annoncé, jeudi à Alger, que les ventes promotionnelles, en prévision du mois de Ramadhan, débuteront une semaine à l'avance au niveau des commerces et marchés à travers toutes les communes du pays. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une plénière du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, M. Rezig a indiqué que cette opération vise à préserver le pouvoir d'achat du citoyen et à permettre aux commerçants de compenser les pertes enregistrées pendant le confinement sanitaire.

La vente aux rabais concernera les produits de large consommation, à forte demande durant le mois sacré, notamment les produits alimentaires, la vaisselle, les vêtements, les chaussures et les appareils électroménagers. Des opérations similaires seront organisées lors de toutes les fêtes religieuses célébrées dans le pays, a-t-il ajouté.

HYDROCARBURES

Les modalités de calcul de l'impôt sur la rémunération duco-contractant étranger fixées

Un décret exécutif déterminant les modalités de calcul des acomptes provisoires de l'impôt sur la rémunération du co-contractant étranger, a été publié au Journal officiel (JO) n 21. Ce décret signé le 11 mars par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, vient en application des dispositions de la loi n 19-13 du 11 décembre 2019 régissant les activités d'hydrocarbures. Selon le texte, l'impôt sur la rémunération du co-contractant étranger est déterminé sur la base de sa rémunération brute au titre de l'exercice. Il donne lieu au paiement de 12 acomptes provisoires et d'un solde de liquidation. L'impôt sur la rémunération est à la charge du co-contractant étranger participant dans un contrat de partage de production ou d'un contrat de services à risque, souligne le décret ajoutant que l'entreprise nationale procède au dépôt de la déclaration annuelle de l'impôt sur la rémunération du co-contractant étranger et, le cas échéant, au paiement du solde dû, au nom et pour le compte du co-contractant étranger, au plus tard le 20 mars de l'exercice qui suit l'exercice concerné, auprès de l'administration fiscale.

Plus de 28.000 qx de sucre destinés à la spéculation saisis dans l'Est du pays

Plus de 28.000 qx de sucre destinés à la spéculation ont été saisis par les services de la police à travers 15 wilayas de l'Est du pays, a-t-on appris samedi auprès de l'inspection régionale de ce corps de sécurité. Les opérations de contrôle, effectuées entre les mois de mars et décembre 2020, ont été réalisées dans le cadre des directives et des mesures prises par les autorités publiques, visant à faire face à la spéculation ciblant les produits alimentaires, de base notamment, depuis la propagation du coronavirus où plusieurs produits étaient devenus rares, a précisé le responsable de la cellule de la communication de cette inspection, le commissaire principal Rachid Lebaili. Les contrôles, menés en collaboration avec les différentes directions du commerce, ont touché des commerces toutes activités confondues et ont permis également de saisir 4.000 qx de semoule en plus de 4.000 autres qx de farine, a déclaré le même responsable. Ces quantités jugées ''très importantes'' ont été découvertes dans des commerces de détail et de gros situés dans des quartiers populaires et des nouveaux sites urbains de différentes communes des dites wilayas, a fait savoir le même responsable, soulignant que pas moins de 326 affaires ont été traitées dans ce domaine. Aussi, d'autres interventions, a affirmé la même source, donnant lieu au traitement de 136 affaires concernant la spéculation sur des produits d'hygiène, de prévention et de stérilisation ont été effectuées par les brigades chargées du contrôle. Selon le représentant régional de ce corps sécuritaire, il a également été procédé, dans ce même contexte, à la saisie de 820.648 paires de gants chirurgicaux ainsi que 125.020 masques de protection médicale destinés également à la spéculation.

MICRO-ENTREPRISES

Le gouvernement table sur un million de créations d'ici 2024

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a fait état, depuis Adrar, de la possibilité de création d'un million de micro-entreprises, dans différents secteurs, à l'horizon 2024, en vue de renforcer le processus de développement.

S'exprimant lors de la visite d'un groupement de 36 micro-entreprises de promus de la formation professionnelle, dans le domaine de l'agriculture Bio et de la pisciculture, M.Diafat a indiqué que la wilaya d'Adrar va connaitre le lancement de plusieurs programmes et projets, en partenariat avec de grandes entreprises, publiques et privés, et des PME.

Tout en saluant la démarche des services de la wilaya du choix d'un site de cinq (5) hectares pour accueillir ces miro-entreprises, il a estimé que ce projet devra constituer le point de départ d'une diversité de projets de micro-entreprises et de startups.

A travers la présentation faite au ministre délégué, il apparait que ce groupement est appelé à générer des milliers d'emplois par les entités qui l'exploiteront, et que des sites similaires et de même superficie seront mis à la disposition du ministère de tutelle à travers l'ensemble des communes, en plus de la création de mini-zones d'activités pour l'élevage, la production de viandes, la collecte de lait et l'aquaculture.

Le ministre délégué chargé de la micro-entreprise a mis l'accent, à ce titre, sur la décentralisation de la décision pour consolider l'accompagnement des micro-entreprises par les cadres locaux en charge des dispositifs d'aide à l'emploi et atteindre ainsi l'objectif escompté du million de micro-entreprises durant les quatre (4) prochaines années.

Lire aussi : Diafat plaide pour l'encouragement de la création de micro-entreprises de qualit

M.Diafat a saisi l'opportunité pour inviter les jeunes de la région à retrousser leurs manches et à exploiter les potentialités mises en place par les pouvoirs publics dans ce cadre.

Lors de cette visite de travail, le ministre délégué a visité une exposition de micro-entreprises modèles, activant dans divers créneaux, avec l'appui des dispositifs de soutien et d'accompagnement.

En réponse aux préoccupations soulevées par des jeunes porteurs de projets, M.Nassim Diafat a indiqué que son département a mis en place divers mécanismes juridiques, en coordination avec les instances concernées, pour accompagner les micro-entreprises et en faire un levier efficient de développement économique, local et national, avant d'appeler à intensifier la communication avec les porteurs de projets et les dispositifs de l'emploi pour les informer des différentes mesures incitatives préconisées.

Le peuple algérien a donné de nombreux exemples de cohésion sociale

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, a affirmé, vendredi à Tamanrasset, que le peuple algérien a donné, tout au long de son histoire, de nombreux exemples de cohésion sociale et de préservation des constantes et de l'Unité de la Nation. Le peuple algérien a des repères et des positions historiques à travers lesquels il a démontré qu'il était uni et indivisible, a affirmé M.Ghlamallah citant, à titre d'illustration de son propos, les positions de de Abdelhamid Benbadis ou de l'Amenokal de l'Ahaggar Hadj Bey Moussa Akhamoukh, de rejet de la présence coloniale française . S'exprimant en ouverture d'un séminaire sur la société civile et la cohésion sociale, et leur rôle dans la stabilité du pays, le président du HCI a estimé que l'unité d'un peuple n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'un truchement de facteurs, dont la réunion d'éléments de similitude. Il a pour cela appelé à œuvrer à la sauvegarde de l'intérêt mutuel, le raffermissement des liens d'amitié et de fraternité, la cessation des actions hosties à autrui, l'élimination des germes de la discorde et le renforcement de l'entraide sociale. Le cheikh de la zaouia Reggania (organisatrice du séminaire), Moulay Cherif Reggani, a indiqué, de son côté, que la société civile accompagne les institutions de l'Etat dans la consécration de l'Unité et de la stabilité et la cohésion sociales, soulignant, à ce titre, le rôle joué par la zaouia à travers ses programmes d'entraide sociale. Dr.Mouloud Baâllal de l'Université d'Adrar a soutenu, pour sa part, que la zaouia a assumé un rôle important dans la préservation de la stabilité de la société, en inculquant la culture d'entraide et de fraternité, précisant, dans le même cadre, que l'entraide sociale, morale ou matérielle, et quelle que soit la forme dont elle se manifeste, est un socle solide de la cohésion entre l'individu et les institutions. Le programme du séminaire comporte une série de communications sur le rôle de la société civile et les voies de consolidation de l'unité nationale, ainsi qu'une cérémonie en l'honneur de lauréats de la zaouia Reggania.

Démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans la falsification de documents officiels

La brigade de recherche et d'intervention de la Sûreté d'Alger a démantelé, le week-end dernier, une bande criminelle composée de quatre individus mis en cause dans une affaire de falsification de documents administratifs officiels, d'imitation et de contrefaçon des sceaux de l'Etat et d'usurpation de qualités et d'identité de hauts cadres de l'Etat, a indiqué vendredi un communiqué des services de la sûreté nationale. "Cette affaire qui a été menée par le parquet territorialement compétent fait suite à l'exploitation d'informations parvenues aux services de police", ajoute-t-on de même source. Les individus arrêtés ont été déférés vendredi devant le tribunal d'El Harrach, selon le communiqué.

A.E

Arrestation d'une personne de nationalité marocaine infiltrée dans la marche du Hirak à Alger

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté, vendredi, une personne de nationalité marocaine infiltrée parmi les participants à la marche du Hirak, au niveau de la Place du 1er mai (Alger), a indiqué un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). "Agé de 30 ans, ce ressortissant marocain s'éjourne illégalement en Algérie", a indiqué la même source qui fait état de "l'ouverture d'un enquête par les services de la Sûreté de wilaya d'Alger".

Un individu déguisé en Djilbab et dissimulant une hache arrêté à Oran

Les services de la Sûreté d'Oran ont procédé, vendredi, à l'arrestation d'un individu au niveau de la rue du Commandant Medjdoub, déguisé en djilbab noir et dissimulant une hache, près du point de départ du hirak, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "La Sûreté de la wilaya d'Oran a procédé, vendredi 26 mars 2021, à l'arrestation du dénommé (M.M) au niveau de la rue Commandant Mejdoub (Ex- Place Hoche), qui se faisait passer pour une femme en portant un djilbab noir avec tous ses accessoires et dissimulant une hache", a précisé le document. "Agé de 20 ans, le mis en cause guettait, à quelques mètres du point de départ du hirak, les manifestants qui affluaient de la Place 1er Novembre", a indiqué le communiqué, ajoutant que "les services de la Sûreté d'Oran ont diligenté une enquête dans ce cadre".

A.Z

Bejaïa

La partie orientale du parc national de Gouraya fermée sur arrêté du wali

L'accès à la partie orientale du parc national de Gouraya, située sur les hauteurs de la ville de Bejaia a été interdit depuis jeudi par un arrêté du wali, émis pour "garantir la sécurité et la tranquillité publique", a-t-on appris vendredi de la wilaya. Cette disposition a été prise conséquemment au séisme qui a ébranlé Bejaia et ses environs il y'a une semaine et les répliques qui se sont succédées depuis et qui ont induits des chutes, voire des éboulements rocheux, graves et fort risqués pour les randonneurs et les visiteurs des sites ciblés. Mardi dernier, un éboulement survenu en début de matinée, a fait décrocher des roches de plus de 04 mètres de largeur et 02 mètres de longueur, abimant un foison de chemin de promenade et bordures de route en pierre de taille. La réédition du phénomène les jours d'après a suscité une véritable alerte parmi la population et a dû imposer de fait cette interdiction.

Aïn Defla

Arrestation à Khémis Miliana d'un dangereux criminel récidiviste

Les services de sécurité de Ain Defla ont arrêté récemment à Khémis Miliana un dangereux criminel spécialisé dans les agressions et le vol des appartements, condamné à 12 reprises par la justice pour divers crimes commis, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Suite à des plaintes de citoyens des cités Essalem et Oued Errayhane de Khémis Miliana faisant état du vol d'un certain nombre d'objets (dont des bijoux) de leurs domiciles, les services de la cinquième sûreté urbaine relevant de la sûreté de daïra ont mis au point un plan visant la neutralisation de l'auteur de ces actes répréhensibles, a-t-on indiqué. Après avoir identifié le présumé suspect, les policiers ont lancé de vastes investigations, lesquels ont permis de l'arrêter au courant de cette semaine à Khémis Miliana, a-t-on fait savoir. Munis d'un mandat de perquisition, les policiers ont procédé à la fouille de son domicile, mettant la main sur une grande partie des objets volés (le reste était dissimulé chez ses proches), ainsi que d'une épée auquel cet individu condamné à 12 reprises par la justice pour divers crimes commis, recourait pour intimider ses victimes, a-t-on fait savoir . Après accomplissement des procédures légales, le mis en cause a été présenté jeudi devant les instances judiciaires de Khémis Miliana qui l'ont placé sous mandat de dépôt, a-t-on indiqué de même source.

A.Z

Tizi-Ouzou

Arrestation de 4 individus pour trafic de stupéfiants

Quatre individus ont été appréhendés au courant de la dernière semaine à Azazga, à l'Est de Tizi-Ouzou, pour trafic de stupéfiant, a rapporté vendredi un communiqué de la sûreté de wilaya. L'arrestation des 4 individus a permis la saisie de 53 comprimés psychotropes, 4,5 grammes de kif traités destinés à la commercialisation, une somme d'argent de 41.160 DA, revenus des ventes, ainsi que des armes blanches de 6ème catégorie et des téléphones utilisés par la bande dans leur commerce. Présentés jeudi au parquet d'Azazga, ils ont été placés en détention provisoire pour exercice illégal de la médecine, création d'une association de malfaiteurs, commercialisation de produits stupéfiant et détention d'armes blanches.

A.Z

Tindouf

Mise en service de deux nouvelles structures de police

Deux nouvelles structures sociales de la sureté nationale ont été mises en service jeudi à Tindouf, indique un communiqué de presse de cette institution sécuritaire. Le wali de Tindouf, Youcef Mahiout, a ainsi inauguré un hôtel de Police et un centre médico-social, en présence des autorités locales et de représentants de la société civile. Ces deux nouvelles structures sont appelées à contribuer à l'amélioration de la prise en charge des personnels de la sureté nationale et leur permettre de remplir leurs missions dans de bonnes conditions et, de là, améliorer le service public offert au citoyen. Elles entrent dans le cadre de la promotion des prestations médicosociales des personnels et retraités de la sureté nationale et les ayants-droits.

DES MINISTRES SE SONT DÉPLACÉS SUR LES LIEUX

Les séismes se succèdent à Béjaïa

La wilaya de Béjaïa n'en finit pas avec les secousses telluriques. Une semaine après le premier séisme qui a provoqué d'énormes dégâts matériels, un nouveau tremblement a touché la région. Jeudi, une délégation ministérielle s'est déplacée sur les lieux.

La population de la région, déjà traumatisée par le séisme de la semaine dernière et les nombreuses répliques qui l'ont suivi, ont été réveillés jeudi par une secousse tellurique de 4,3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter. Elle a été enregistrée jeudi à 3h37 au large de Bejaia, annonce le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). Le séisme a été localisé en mer à 21 km au nord-est de Cap Carbon, dans la wilaya de Béjaia, précise t-on. Plusieurs secousses telluriques ont été enregistrées jeudi, la plus importante ayant été d'une magnitude de 4,3 à 00h23 et localisée à 27 km au nord-est de Cap Carbon.

Ces secousses ont provoqué d'autres dégâts collatéraux. Ainsi, mardi dernier, un important éboulement rocheux s'est produit sur le site de Cap Carbon, non loin de la faille du séisme qui a ébranlé Béjaïa jeudi dernier, sans faire de victimes. La veille, un bloc énorme s'y est précipité, faisant un trou béant dans le sol. Large de 04 mètres, long de 02 mètres et s'élevant sur une hauteur de 1,5 mètres, il s'y est immobilisé quasiment en l'état, fermant de fait, le sentier conduisant au fort "Lemercier" et détruisant une partie du mur de sécurité qui le longe.

Pour faire face aux dégâts provoqués par ces séismes à répétition, une équipe composée de plusieurs ministres s'est déplacée jeudi sur place. Ella été conduite par le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Tarek Belaribi qui a notamment annoncé un programme de relogement d'urgence pour les populations sinistrées.

Au niveau local, le directeur local du logement Maamar Boukhalfa a annoncé que des aides financières allant de 200.000 da à 700.000 da seront octroyées aux citoyens sinistrés de Bejaïa pour remettre en l'état leurs habitations endommagées par les deux séismes ayant frappé la wilaya le 18 et 25 mars. Les aides accordées concernent les habitations classées dans la catégorie verte (niveau 2), orange (niveau 3) et orange (niveau 4), par les équipes du Contrôle technique de la construction (CTC), a précisé le responsable.

«Les propriétaires des maisons classées vert niveau 2 recevront 200.000 DA, ceux des habitations classées orange niveau 3 bénéficieront de 400.000 DA et les résidents des maisons classées orange niveau 4 se sont vus octroyer 700.000 DA», a-t-il déclaré. Selon les responsables locaux, La CTC a expertisé jusqu'à maintenant, 612 habitations individuelles dont 226 classés verts, 338 oranges et 48 rouges.

Pour rappel, en plus des maisons endommagées, quelque 22 établissements scolaires, tous paliers confondus, ont été impactées. Les élèves qui fréquentent ces établissements n'ont pas pu rejoindre leurs classes.

Saïd Sadia

TAMANRASSET

Une délégation de sénateurs sur le terrain

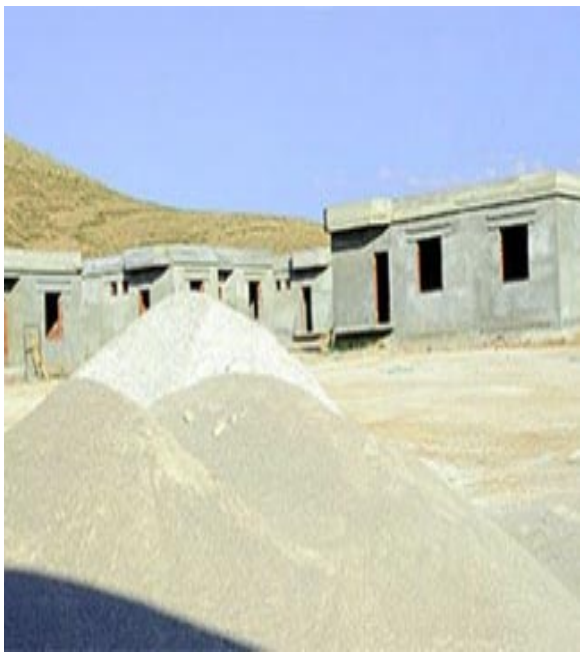

Une délégation du Conseil de la nation est actuellement à Tamanrasset pour s'enquérir de la situation de divers secteurs dans la wilaya.

Des membres de la Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et des Affaires religieuses sont à pied d'oeuvre depuis trois jours pour s'enquérir de la situation de ces secteurs et prendre connaissance des préoccupations locales dans le domaine en vue de les soulever aux instances centrales concernées, a indiqué mercredi à la presse le chef de la délégation, Mohamed Rachedi.

La délégation du Conseil de la nation a visité certains établissements éducatifs et centres de la formation professionnelle dans différentes régions de la wilaya, ainsi que l'Université de Tamanrasset pour s'y enquérir des conditions d'études et d'hébergement.

Les membres de la délégation devront parachever mercredi leur tournée par la visite de structures relevant du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, a fait savoir M.Rachedi.

MILA

Vaste campagne de plantation de plus de 10000 arbustes de caroubier sur les berges du barrage de Beni Haroun

Des dizaines d'acteurs de la société civile de la wilaya de Mila et d'autres régions du pays ainsi que les services locaux de la Conservation des forêts ont pris part samedi à une vaste campagne de plantation de plus de 10.000 arbustes de caroubier sur les berges du barrage de Beni Haroun. L'opération qui a été accueillie favorablement par des citoyens de Mila et d'autres régions, et considérée comme la "plus grande" à l'échelle locale, a été initiée par le bureau local de l'association "Kafil El Yatim", dont le président Noureddine Gouras a affirmé à l'APS que cette action intervient suite à d'autres campagnes similaires organisées dans plusieurs zones d'ombre de la wilaya. L'association nationale du développement de la caroube de la wilaya de Blida a, quant à elle, pris part à cette opération avec la plantation d'un nombre important d'arbustes de caroubier, a indiqué la même source, ajoutant que cette campagne est inscrite dans le cadre du projet de l'association Kafil El Yatim, visant l'encouragement de la plantation des arbres productifs ayant des avantages économiques à l'instar du caroubier et de l'olivier. Le conservateur des forêts, Ahmed Cherif M'hamedi a affirmé de son côté que l'initiative contribuera à la protection du barrage de Beni Haroun contre les phénomènes de l'érosion du sol et l'envasement, faisant savoir qu'environ dix (10) ha ont été plantés sur les berges de cet ouvrage hydraulique, jouxtant la forêt Tadrar de la commune Grarem Gouga, ont été jusqu'à présent boisés.

MOSTAGANEM

110 millions DA au profit de la commune de Khadra

La commune de Khadra (est de la wilaya de Mostaganem) a bénéficié de plusieurs opérations de développement pour un montant de 110 millions DA, a-t-on appris auprès des services de la daïra de Achaacha. L'enveloppe financière prendra en charge le financement des actions de développement au profit de plusieurs zones d'ombre (12 actions pour 8 zones) portant raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, opérations de désenclavement, de modernisation des routes, de fourniture du chauffage au gaz propane en faveur des établissements scolaires mais aussi des opérations de renforcement du parc communal en matériels. Dans le cadre du plan de développement communal (PCD) de l'exercice en cours, il est prévu l'extension du réseau d'assainissement du village de Rahmania, l'aménagement et rénovation de chemins des zones de Dades, Zehaouria et Mehadnia sur trois (3) kilomètres outre l'aménagement urbain de Khadra distante de 70 km du chef-lieu de wilaya. Dix (10) classes primaires accueillant 2.400 élèves ont bénéficié, au titre du même programme, d'opérations de réalisation du chauffage au gaz propane dotées d'une enveloppe financière de 51 millions DA. Le secteur de l'éducation a bénéficié, au titre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, de trois (3) opérations supplémentaires de 28 millions DA pour l'extension de l'école du village de Ouled Ali, la réalisation d'un demi pensionnat à Khadra et l'aménagement d'une école primaire au village de mehadnia. A cette occasion, Noureddine Ait Hamouda, rappelant les crimes du colonialisme, la lutte et les sacrifices du peuple algérien, a déploré "une démarche révisionniste réduisant l'écriture de l'Histoire à la Guerre de libération nationale", en pointant du doigt, des parties qui travaillaient à "pervertir l'Histoire du peuple algérien et à la vider de son sens". Le peuple algérien, "dépositaire de la mémoire des martyrs qui se sont sacrifiés pour sa libération et dont le sang a arrosé cette terre, doit faire en sorte que l'Algérie reste debout", dira-t-il en plaidant, à ce titre, pour une "Histoire apaisée, fondamentale pour l'avenir du pays et de la Nation". Le wali, Mahmoud Djamaa, présent à cette cérémonie, a salué "la mémoire d'un homme qui s'est battu pour le droit inaliénable de son peuple à vivre dans la dignité et la liberté", rappelant que la France qui "s'enorgueillait de sa révolution qui s'appuyait et consacrait les droits de l'Homme, avait commis les pires atrocités en Algérie", 132 ans durant. "Des atrocités et des injustices qui avaient interpellé l'esprit de nos aînés, qui avaient décidé d'en finir avec le colonialisme" et desquels "les nouvelles générations devraient s'inspirer des sacrifices et de leur morale".

M.L

ALGER

Plus de 720 kg de drogues saisis en 2020

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont saisi, en 2020, plus de 721 kg de drogues et 371.553 comprimés psychotropes et enregistré 18.022 affaires liées au trafic de drogues, indique mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi, en 2020, un total de 721,136 Kg de kif traité, 2 kg de cannabis, 1,752 kg de cocaïne, 1,922 kg de héroïne et 371.553 comprimés psychotropes", précise le communiqué.

Le bilan annuel des activités du service de lutte contre le trafic de drogue de la police judiciaire de la wilaya d'Alger au titre de l'exercice 2020 a fait état de 18.022 affaires dont 18.007 traitées, outre l'arrestation de 19.789 suspects qui avaient été déférés devant les juridictions territorialement compétentes", ajoute-t-on de même source.

Les éléments de la police déployés au niveau des stations métro ont arrêté deux individus dans une affaire de possession et de trafic de psychotropes, lesquels avaient été présentés devant les autorités compétentes après parachèvement des procédures légales en vigueur.

Dans le cadre des missions de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers relevant de la police judiciaire de la wilaya d'Alger, il a été procédé à l'arrestation de 4 fonctionnaires relevant des établissements publics pour avoir été impliqués dans des affaires de constitution de bande criminelle, dilapidation de deniers publics et non signalement et participation.

Les investigations intensives ont permis aux enquêteurs d'identifier les dommages financiers (comptes de personnes décédées) qui s'élèvent à plus de 17 millions Da et de récupérer une somme de 7.940.000 Da de ces revenus criminels.

Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, conclut le communiqué.

SIDI-BELABBÈS

Des logements ruraux pour les zones d'ombre

Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, a fait état, depuis Sid Bel Abbes, d'une réflexion sur l'affectation d'un quota "important" de logements ruraux au profit des zones d'ombre au niveau national en vue de la sédentarisation des populations dans leurs région.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de sa visite d'inspection de deux jours dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, M. Merad a indiqué qu'une grande demande a été enregistrée, lors des visites effectuées dans différentes wilayas, sur le logement rural au niveau des zones d'ombre, ajoutant qu'une réflexion est engagée pour l'affectation d'un "important" quota à ces régions au niveau national afin de sédentariser les populations dans leurs villages.

"Le Président de la République a mobilisé d'importants montants pour la réalisation de projets dans divers domaines, y compris les réseaux d'assainissement et l'amélioration du cadre de vie du citoyen", a-t-il souligné.

Au titre de l'année en cours, il a évoqué l'affectation de 20 mds de DA pour l'aménagement urbain et 40 mds DA pour la maintenance des routes communales et nationales au niveau national.

Le chargé de mission à la Présidence de la République a supervisé, dans la ferme Semak (Commune Ain Thrid), le raccordement de 65 logements au réseau de gaz de ville. Le coût total de ce projet de près de 8 km, s'élève à plus de 14 millions Da.

M.Merad a procédé, en outre, à l'inauguration et à l'inspection de nombre de projets de développement à l'instar de l'aménagement d'une salle de soins, l'ouverture d'un accès vers la route nationale n17 au village Tessala, la réalisation d'un réseau d'assainissement et d'alimentation en eau potable (AEP), aux villages ferme Touchiba et Douar Elkessir à la commune Sfisef.

La visite du chargé de mission à la Présidence de la République se poursuivra mercredi par l'inspection de projets en cours de réalisation aux zones d'ombre des communes de Hassi Dahou, Boukhanefis, Ras El Ma, Mezaourou, Methira et autres.

Quelque 123 zones d'ombre sont recensées au niveau de 46 communes sur les 52 collectivités de la wilaya de Sidi Bel Abbes et 160 opérations de développement ont été programmées pour une enveloppe financière dépassant 2,13 Mds Da.

Quelque 29 opérations ont déjà été réalisées l'année écoulée pour un montant de près de 517 millions Da et un programme a été tracé, à court terme, pour la concrétisation de 131 autres pour une enveloppe de 1,6 Mds Da. La majorité des projets concernent la réalisation de réseaux d'assainissement et d'AEP, l'éclairage public, les routes et l'amélioration de l'aménagement urbain.

APRÈS PLUSIEURS REPORTS

Lancement imminent des travaux du port d'El-Hamdania

Abandonné puis plusieurs fois relancé, le projet de Port commercial de Hamdania, dans la wilaya de Tipaza, commence à voir le jour. Après l'annonce de la reprise des travaux, les équipes commencent à s'installer. Le chantier va bientôt commencer.

Cette fois, c'est la bonne. Le port commercial de Hamdania, près de Cherchell à Tipaza, va être finalement réalisé. Les travaux vont commencer selon toute vraisemblance en avril. La preuve en est que les autorités de la wilaya de Tipaza ont déjà présenté aux responsables de l'Agence nationale de réalisation du port du centre d'El Hamdania à Cherchell, trois sites pour l'implantation de la base de vie au profit des travailleurs de la société de réalisation.

Lancé en 2015, le méga-projet a été finalement arrêté. Mais depuis quelques mois, les autorités ont annoncé la volonté de l'Etat de relancer le chantier. En février, c'est le président de la République en personne qui a ordonné le début des travaux. Au cours d'une réunion du Conseil des ministres, il « a fixé un délai de deux mois, au maximum, pour la prise de toutes les dispositions nécessaires au lancement effectif des travaux de réalisation du port stratégique d'El Hamdania à Cherchell, annonçait le communiqué de la présidence de la République. C'était en fait un rappel d'une instruction donnée par le chef de l'Etat en juin 2020. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait alors instruit, le Premier ministre, de réétudier le projet du Port du Centre d'El Hamdania, dans la commune de Cherchell, avec le partenaire chinois « sur de nouvelles bases transparentes ».

Le Président Tebboune avait instruit le Premier ministre de « prendre de nouveau contact avec le partenaire chinois et d'étudier le projet sur de nouvelles bases transparentes pour le soumettre une seconde fois au Conseil des ministres, dans un délai maximum de trois mois », avait précisé le communiqué du Conseil des ministres.

Auparavant, c'était la wali de Tipaza, Labiba Ouinaz, qui a annoncé en janvier la relance du projet. Elle avait indiqué que ses services sont « mobilisés pour la finalisation des derniers préparatifs et mesures » relatifs entre autres, à l'« expropriation et à l'indemnisation des propriétaires terriens, parallèlement au relogement d'un nombre de familles », soulignant que les études techniques et commerciales prévoient « la création de 150.000 postes d'emploi direct et indirect ». La responsable avait annoncé la mobilisation d'une enveloppe de 6,281 milliards de DA pour la réalisation d'une zone logistique et industrielle, sur une assiette de 2.600 ha.

Financé en partie par le Fond national d'Investissement (FNI) et la banque chinoise Exim-bank of China, le port d'El-Hamdania sera réalisée dans un délai de sept (7) ans, mais sera progressivement mis en service dans quatre (4) ans, avec l`entrée d'une compagnie chinoise, « Shanghai Port », qui assurera son exploitation. Le port sera relié au réseau routier national, notamment l'autoroute Est-Ouest ainsi qu'au réseau ferroviaire. Une pénétrante de 37 kilomètres reliant le port à l'autoroute Est-Ouest au niveau d'El Affroun, ainsi qu'une double voie ferrée électrifiée de 48 km entre le port et la gare d'El-Affroun seront engagés. Le port qui deviendra le plus grand d'Algérie, Il disposera de 23 quais d'une capacité de traitement de 6,5 millions de conteneurs et 25,7 millions de tonnes de marchandises par an3, il sera destiné au commerce national maritime, tout en étant un axe d'échanges au niveau régional notamment vers l'Afrique subsaharienne. Son coût de réalisation est estimé entre 5 et 6 milliards dollars US4.

Saïd Sadia

TLEMCEN

Le micro-crédit a du succès auprès des femmes au foyer

En visite dans la wilaya de Tlemcen, la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Kaoutar Krikou, a mis en exergue la réussite des dizaines de femmes présentes dans une exposition abritée par le centre des déficients mentaux de Maghnia. Ce sont des femmes au foyer, qui activent dans divers domaines tel que celui des gâteaux, représentées par Rommani Amina de Maghnia, Bey Mounira couturière de Sebdou et Boukelkoul Fatema artisane en poterie traditionnelle de Bider et tant d'autres femmes. Ces femmes, comme beaucoup d'autres, ont bénéficié de micro crédits de cent mille dinars pour pouvoir lancer leurs activités et sont déjà productives.

Dans le même sillage, la ministre a donné le coup d'envoi d'une session de formation au profit d'une quarantaine de femme dans les domaines de l'élevage ovin et des épices et plantes aromatiques, chapeautée par le secteur de la formation professionnelle, avant de donner le coup d'envoi officiel à une caravane relevant de l'agence de développement sociale (ADS), qui va sillonner les zones d'ombre de la wilaya pour sensibiliser les femmes rurales et les femmes au foyer à s'intégrer dans le programme et à bénéficier des dispositifs d'aide de l'Etat .

La ministre a ensuite visité le centre des déficients mentaux ou elle a pris connaissance de son fonctionnement et les moyens pédagogiques mis au service de ses 79 pensionnaires, pour leur assurer une prise en charge de qualité, avant de présider une cérémonie de remise de chèques à des femmes artisanes dans le cadre des micro crédits.

Mme Krikou a en outre visité deux micro entreprises, la première à Maghnia, spécialisée dans la confection de la "chedda tlemcenienne" et la seconde, une éleveuse bovine à Mefrocuhe (Tlemcen) qui a, de son coté, bénéficié d'un micro crédit. "Ces dernières constituent actuellement des exemples réussis de ce programme qu'il faut encourager pour s'agrandir et contribuer, efficacement, à la création d'emploi et à l'autosuffisance", a relevé la ministre, tout appelant à la necéssité d'assurer un suivi régulier et permanent sur l'exécution de ce programme.

Les efforts conjugués du secteur de la solidarité nationale avec le commerce, la formation professionnelle et l'agriculture permettront, a conclu la ministre, "d'accompagner ces femmes et familles productives jusqu'à ce qu'elles deviennent plus performantes et plus professionnelles".

Elargir le réseau des structure de santé pour une meilleure prise en charge du citoyen

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a mis en exergue, jeudi depuis la commune de Sidi Khaled dans la wilaya d'Ouled Djellal, la nécessité d'"élargir le réseau des structures de santé, en vue d'assurer une meilleure prise en charge du citoyen". Inspectant la polyclinique du chahid Mohamed Zahana dans le cadre de la visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Ouled Djellal, de concert avec le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, du Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Chargé de la Réforme hospitalière, Ismail Mesbah, le ministre a indiqué que " les projets des établissements hospitaliers que son secteur ministériel ambitionne de réaliser, disposeront de toutes les structures nécessaires, des spécialités et des équipements

indispensables à même d'assurer la prestation de santé dont le citoyen a besoin". Pour le Premier responsable du secteur, " la réalisation d'un grand hôpital au sein duquel toutes les spécialités et les équipements nécessaires seront assurés afin que les citoyens de plusieurs régions puissent en bénéficient, est plus utile que des hôpitaux de moindre envergure réalisés dans chaque région". A ce titre, le ministre a fait savoir que " son département ministériel a proposé le projet de réalisation d'un hôpital de 240 lits entre les deux communes de Sidi Khaled et le chef-lieu de la wilaya d'Ouled Djellal, disposant de tous les moyens, mais ceci s'est heurté à la revendication par le citoyen concernant la réalisation d'un hôpital autonome dans chacune de ces deux communes". Le ministre a donné des instructions à l'effet d'aménager les salles de soins, d'assurer les moyens indispensables à une meilleure prise en charge du citoyen et d'assurer les prestations de façon équitable, avec des staffs médicaux qualifiés qui s'acquitteront de leurs tâches dans toutes les régions, ajoutant que les spécialités médicales demeurent parmi les revendications importantes. A ce propos, M. Benbouzid indiqué que " 25% des internes dans les spécialités médicales restent dans le public, tandis que le reste se dirigent vers le privé". Abordant les nouvelles structures dont a bénéficié la wilaya d'Ouled Djellal, récemment promue en wilaya à part entière, le ministre a indiqué que " la wilaya a connu une levée de gel sur le projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Sidi Khaled et dont les travaux seront lancés prochainement, en sus de la réalisation, à l'avenir, d'un hôpital spécialisé en hémodialyse, en néphrologie et en urologie, d'une capacité d'accueil de 56 lits, grâce à un don d'un bienfaiteur". Le ministre a supervisé lors de sa visite dans la wilaya, de concert avec le ministre de la Poste et des Télécommunications et du Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Chargé de la Réforme hospitalière, la pose de la première pierre de la réalisation d'un hôpital spécialisé en dialyse, néphrologie et en urologie . La délégation ministérielle a visité l'hôpital Achour Ziane dans le chef-lieu de wilaya avant d'inspecter le terrain de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Sidi Khaled.

ALIA.E

les urgences médicochirurgicales seront raccordés

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé jeudi depuis la wilaya d'El-Meghaier que tous les centres médicochirurgicaux seront raccordés au réseau d'internet à haut débit en vue de doter les praticiens, généralistes et spécialistes, d'une plateforme numérique à travers tout le pays. S'exprimant en marge de l'inauguration d'une polyclinique dans la commune de Still, le ministre a indiqué que cette plateforme numérique permettra d'offrir des prestations médicales de qualité, à travers une bonne prise en charge des patients, notamment les malades chroniques. Concernant l'insuffisance des praticiens spécialistes dans les wilayas du Sud, M. Benbouzid a affirmé que les pouvoirs publics ont adopté, pour la deuxième année consécutive, une mesure visant à permettre aux médecins généralistes ayant cumulé une expérience de cinq (5) années dans le secteur public d'entamer des études spécialisées en médecine, dans une spécialité demandée dans le Sud, après une opération de sélection supervisée par des spécialistes. Aussi, et en application des instructions du président de la République, seront exemptés de l'obligation du service civil les praticiens spécialistes, dans le cadre des mesures contribuant à la stabilisation des praticiens spécialistes dans leur lieux de travail. Concernant la propagation de la Covid-19, M. Benbouzid a souligné que la situation épidémiologique est stable grâce à divers facteurs, dont les décisions de fermeture des frontières et de l'espace aérien. Le ministre de la Santé, qui est accompagné dans cette visite du ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, et du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, chargé de la Réforme hospitalière, Smail Mesbah, a poursuivi sa visite de travail par l'inspection du service des Urgences médicochirurgicales de la commune d'El-Meghaier, la polyclinique de la commune de Sidi-Khelil, ainsi que le projet d'hôpital 120 lits de la commune de Djamaa.

L'OMS se dit inquiète devant la contrefaçon de vaccins

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est déclarée vendredi préoccupée par une potentielle exploitation criminelle de l'énorme demande mondiale non satisfaite de vaccins contre le nouveau coronavirus, mettant en garde contre les vaccins contrefaits et exhortant la population à se conformer aux programmes de vaccination gérés par les pouvoirs publics. Selon le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, plusieurs ministères de la Santé, autorités nationales de réglementation et organismes d'achat public dans le monde ont reçu des offres suspectes de fourniture de vaccins. L'OMS est "consciente que des vaccins sont détournés et réintroduits dans la chaîne d'approvisionnement, sans garantie que la chaîne du froid ait été maintenue", a-t-il dit, ajoutant que des vaccins contrefaits ont été vendus sur Internet, principalement sur le dark web. Il a également été signalé que des "groupes criminels" réutilisaient des flacons de vaccin vides. L'agence a notamment émis vendredi une alerte concernant une contrefaçon du vaccin BNT162b2, qui a été repérée au Mexique en février. Ce produit a été fourni et administré à des patients en dehors des programmes de vaccination autorisés, il peut encore être en circulation dans la région et continuer d'être proposé en dehors des programmes de vaccination autorisés, a averti l'OMS. L vaccin authentique BNT162b2, produit par Pfizer/BioNTech sous le nom commercial de Comirnaty, est indiqué pour l'immunisation active afin de prévenir l'apparition du COVID-19 chez les personnes âgées de plus de 16 ans. "Les vaccins COVID-19 falsifiés représentent un risque sérieux pour la santé publique mondiale et font peser une charge supplémentaire sur les populations et les systèmes de santé vulnérables. Il est important de les identifier et de les retirer de la circulation", a averti l'OMS dans un communiqué. Adhanom Ghebreyesus a exhorté le public à ne pas acheter de vaccins en dehors des programmes de vaccination gérés par le gouvernement et à signaler toute vente suspecte de vaccins aux autorités nationales, qui en feront part à l'OMS.

ONU

180 pays s'engagent en faveur d'un accès

Equitable aux vaccins anti-Covid-19 - Quelque 180 pays sur les 193 membres de l'ONU ont signé une déclaration politique initiée par le Liban les engageant à favoriser un accès équitable aux vaccins anti-Covid-19, ont indiqué vendredi les Nations unies. Objet d'une réunion de l'Assemblée générale de l'ONU, ce texte intitulé "Déclaration politique sur un accès mondial et équitable aux vaccins contre le Covid-19" n'a pas recueilli le soutien de 13 Etats, parmi lesquels figurent la Corée du Nord, la Birmanie, le Bénin, le Burundi, la Centrafrique, le Soudan du Sud, la Syrie ou encore les Seychelles. Dotés d'un statut d'observateurs, le Vatican et la Palestine n'avaient pas non plus signé vendredi la déclaration. "Nous sommes profondément préoccupés par le fait qu'en dépit des accords internationaux, des initiatives et des déclarations générales, la distribution des vaccins Covid-19 reste inégale dans le monde, à la fois entre les pays et à l'intérieur des pays", souligne le texte. L'inquiétude porte aussi sur "le fait qu'un nombre considérable de pays n'ont pas encore accès aux vaccins Covid-19" et les pays signataires "soulignent la nécessité d'une solidarité mondiale et d'une coopération multilatérale pour accroître la production et la distribution de vaccins aux niveaux régional et mondial". A cette fin, "nous nous engageons à traiter la vaccination contre le Covid-19 comme un bien public mondial en garantissant un accès abordable, équitable et juste aux vaccins pour tous, Covax étant le mécanisme approprié pour le garantir", précise le texte. Les signataires encouragent "activement le partage des doses de vaccin de tous les pays en mesure de le faire, vers les pays à revenu faible et intermédiaire et les autres pays qui en ont besoin". La déclaration souligne par ailleurs l'engagement des signataires à "la solidarité et à l'intensification de la coopération internationale" pour assurer à tous une protection "quels que soit leur nationalité ou leur lieu de résidence et sans aucune forme de discrimination".

L'UE lance un programme de 5,1 milliards d'euros pour améliorer la situation sanitaire dans l'Union

L'Union européenne (UE) a lancé vendredi un programme de 5,1 milliards d'euros (6,01 milliards de dollars américains) pour améliorer la situation sanitaire dans l'Union, a indiqué la Commission européenne dans un communiqué de presse. Le programme EU4Health vise à aider les Etats membres de l'UE à "renforcer la résilience de leurs systèmes de santé et à promouvoir l'innovation dans le secteur de la santé" dans la perspective d'une "Union européenne de la santé", précise le communiqué. Le programme, proposé par la Commission européenne en mai 2020 en réponse à la crise sanitaire du COVID-19, est prévu pour durer de 2021 à 2027. "Ce budget sans précédent de 5,1 milliards d'euros nous permettra de réaliser des investissements ciblés pour améliorer notre préparation aux crises et construire des systèmes de santé plus forts, plus résilients et plus accessibles", a expliqué la commissaire européenne à la santé et à la sécurité alimentaire, Stella Kyriakides. Le programme s'est fixé quatre objectifs: améliorer et promouvoir la santé dans l'UE, protéger les citoyens de l'UE contre les menaces transfrontalières graves pour la santé, améliorer la disponibilité, l'accessibilité et le caractère abordable des produits médicaux, des dispositifs médicaux et des produits adaptés aux situations de crise, et renforcer la résilience des systèmes de santé et l'efficacité des ressources.

Sortir des sentiers battus

Il est courant d'entendre l'expression « Think out of the box » lorsqu'on parle d'entrepreneuriat. Il s'agirait de trouver des solutions qui sortiraient de l'ordinaire et apporteraient une valeur ajoutée. Pour réaliser l'entreprise phare de demain, il faut souvent innover. Oui mais comment faire ?

Remettre en cause tous les acquis

La première remise en cause doit partir de l'existant et donc de vous interroger sur les raisons qui vous ont amené à une pratique ou procédure dans votre métier ou au sein de votre service. Si ses raisons peuvent s'expliquer par le contexte ou les moyens dans le passé, elles peuvent ne plus rien avoir de cohérent aujourd'hui et devenir comment obsolète dans un proche avenir. Les traditions ou coutumes peuvent avoir été mises en place pour répondre à un impératif qui a pu changer avec les moyens dont nous disposons aujourd'hui. Pour sortir des sentiers battus, il faut donc commencer par remettre en cause tout ce qui semble acquis et vous demander comment vous pourriez rebâtir les processus à partir par exemple de l'acquisition des nouveaux logiciels. Une excellente anecdote citée dans le livre les 10 commandements du leadership d'Alain Goetzmann montre bien cela. En substance une femme prépare une dinde traditionnelle et coupe le croupion de la dinde avant de la mettre dans le plat. Son mari l'interroge sur cette pratique mais elle ne sait pas pourquoi elle le fait. « Sans doute pour le goût » lui répond-elle. Le mari s'en va demander à la mère de cette dernière qui ne sait pas non plus. Curieux, il appelle la grand-mère de sa femme qui lui répond qu'elle le faisait pour que la dinde puisse rentrer dans un four trop petit. Il faut donc extirper les actions que l'on fait de

manière répétitive et se poser la banale question : pourquoi je fais comme cela.

Voir l'objectif au global avant tout

Lorsqu'on vous propose une forme de choix, vous pouvez parfois trouver une solution qui vous permette … de ne pas choisir. Nouvel exemple tiré du même livre, celui d'un arrêt d'autobus où trois personnes attendent sous la pluie alors que vous êtes en voiture : un ami qui vous a sauvé la vie, une vieille dame qui doit être conduite à l'hôpital et la personne de votre vie. Le choix le plus moral qui semble s'imposer est naturellement d'aller sauver la vieille dame. Ensuite, vous pourriez penser à aider votre ami en priorité ou vous dire que vous le ferez plus tard. Enfin, vous pouvez vous dire (c'est un peu plus gênant) que vous n'aurez peut-être pas la chance de revoir la personne de votre vie et donc que vous devez privilégier l'amour et l'avenir. Il existe en réalité une solution qui vous permet de remplir l'ensemble de vos objectifs. Il vous suffit de donner les clés de votre véhicule à votre ami pour qu'il accompagne la vieille dame à l'hôpital et que vous restiez pendant ce temps avec la femme de votre vie.

Prendre en compte les nouvelles technologies

S'il y a bien une chose qui peut vous faire sortir des sentiers battus c'est bien l'existence de nouvelles méthodes ou la réintroduction de traditions oubliées. Il s'agit alors de vous demander comment vous pourriez implémenter celles-ci et ce qu'elles pourraient vous apporter à tous les niveaux. Ce n'est pas parce qu'une nouvelle pratique née dans un autre secteur que le vôtre qu'elle n'est pas applicable à votre entreprise. Vous devez penser en termes d'utilité dans votre cas bien précis. Car finalement c'est la considération de votre cas bien particulier qui peut amener une utilité bien précise. Vous êtes, de base, positionné différemment de vos concurrents donc il y a peut-être un intérêt à développer une pratique ou une technologie dans votre cas bien précis. Celui-ci pourrait vous donner un avantage concurrentiel décisif.

Réfléchir à une solution tout en un

Il n'y a qu'à prendre en compte l'avènement des smartphones pour comprendre pourquoi des marques qui avaient l'hégémonie sur le marché comme Nokia ont perdu face à eux. Si le téléphone servait hier à téléphoner, aujourd'hui son utilité est multiple : GPS, appels, emails, sms, appareil photo applications en tout genre… Le téléphone est aujourd'hui un super ordinateur, un téléphone, un appareil photo, un baladeur etc… Il n'y a aucun doute sur le fait qu'ils vont surement avoir d'autres fonctions à l'avenir. Penser à ce que vous pourriez apporter comme valeur ajoutée demeure donc une pratique efficace si vous souhaitez sortir du cadre habituel. Votre esprit peut par exemple se demander ce qu'un stylo pourrait bien être de plus ou ce que votre solution actuelle pourrait aborder de plus.

Améliorer une autre technique

Ce n'est pas parce qu'une technique fonctionne bien dans un métier qu'il n'en existe pas de meilleure. Elles peuvent être inachevées ou encore avoir des défauts qui peuvent être corrigés. Ce n'est pas par exemple parce qu'une technologie a été abandonnée au profit d'une autre plus moderne, que l'ancienne ne peut pas se révéler encore plus utile. C'est souvent parce que l'une a évolué plus rapidement que l'autre ou avait des avantages de base plus nombreux qu'elle a été employée. Pourtant ce n'est pas forcément celle qui gagnera à la fin. Penser en « dehors de la boite » implique de vous demander ce que vous pourriez apporter et de rechercher toutes les solutions qui existent.

Confronter votre idée avec des non-initiés

Si vous ne savez pas par quoi commencer, présenter votre solution à des personnes qui ne sont pas de votre métier. Notez toutes les questions qu'ils vous posent et chercher la vraie réponse (pas celle qui vous vient à forcément naturellement à l'esprit), ils pourront vous questionner sur des éléments qu'ils trouvent gênants ou encore vous apporter des solutions par rapport à un processus établi mais qui pourrait être amélioré. Le regard extérieur est celui qui amène généralement à proposer une solution différente qui sorte du lot. Moins les personnes s'y connaissent, plus elles peuvent proposer des éléments originaux. Si vous n'arrivez pas à sortir des sentiers battus, d'autres peuvent vous aider le faire.

Le Premier ministre italien annonce la réouverture partielle des écoles

Le Premier ministre italien Mario Draghi a annoncé vendredi la réouverture après Pâques des écoles allant de la maternelle à la 6ème même dans les régions à haut risque de contagions. "Les écoles rouvrent jusqu'à la 6ème", a déclaré M. Draghi lors d'une conférence de presse. "L'école en présence est au premier rang des objectifs de la politique du gouvernement", a souligné M. Draghi. "Toutes les autre restrictions (sur les déplacements, les bars et restaurants...NDLR) restent en vigueur (...) Les études scientifiques montrent que les écoles sont un vecteur de contagion très limité seulement en présence des autres restrictions (...) Ce qui est source de contagions, c'est tout ce qui se déroule autour de l'école", a-t-il justifié. "Le ministre de l'Education Patrizio Bianchi travaille de manière à ce que la réouverture se déroule de façon ordonnée, et dans certains cas il sera possible d'effectuer des tests", a-t-il précisé. Alors qu'une baisse de taux de contagion a été enregistrée, "nous avons décidé de dépenser ce petit trésor dont nous disposons pour rouvrir les écoles à cause de l'importante fonction sociale qu'elles remplissent", a abondé le ministre de la Santé Roberto Speranza, lui aussi présent à cette conférence de presse à Rome. En outre, le Latium, la région de Rome, va passer à partir de mardi de la catégorie "rouge" à la catégorie "orange" ce qui implique un assouplissement des restrictions sanitaires, a expliqué le ministre. Cette mesure permet, par exemple, la reprise des cours en présentiel pour les élèves les plus jeunes et une plus grande liberté de mouvement pour la population en général. Les bars, les restaurants et les musées restent fermés.

EGYPTE

Cinq personnes tuées dans l'effondrement d'un immeuble au Caire

Cinq personnes ont été tuées et 24 autres blessées samedi dans l'effondrement d'un immeuble dans un quartier populaire de la capitale égyptienne, a indiqué le gouvernorat du Caire. "La salle de crise du gouvernorat a été informée à 3h00 du matin de l'effondrement d'un immeuble constitué d'un sous-sol, un rez-de-chaussée et neuf étages" dans le quartier de Gesr Suez, dans l'est du Caire, a écrit le gouvernorat dans un communiqué. La même source a fait état de cinq morts et 24 blessés, sans préciser s'il s'agissait ou non d'un bilan définitif. Selon le communiqué, Khaled Abdel Aal, le gouverneur, s'est rendu sur les lieux de l'incident accompagné des forces de protection civile. Il a ordonné "la formation d'un comité d'ingénierie" chargé d'inspecter les immeubles alentours et d'évaluer l'impact de l'incident. Plusieurs bâtiments se sont effondrés ces dernières années en Egypte, faisant de nombreuses victimes, en raison de leur vétusté et du non-respect de la législation en terme d'urbanisme.

COVID-19/BRÉSIL

64,4% des infections à Sao Paulo dues au variant amazonien

Quelque 64,4% des cas actuels d'infection au nouveau coronavirus dans la grande ville brésilienne de Sao Paulo sont issus du variant P.1, plus contagieux et plus mortel, apparu en Amazonie, selon une étude publiée vendredi par la mairie. Menée par des chercheurs de l'Institut de médecine tropicale de l'Université de Sao Paulo, elle montre également que 6,8% des cas recensés viennent du variant premièrement détecté au Royaume-Uni. Le taux d'occupation des hôpitaux de la ville est de plus de 91%, "car le variant P.1 a augmenté la durée d'hospitalisation", a expliqué le secrétaire à la santé de Sao Paulo, Edson Aparecido. La plupart des cas d'infection enregistrés en mars ont touché des personnes âgées de 20 à 54 ans, selon l'étude. Sao Paulo, la plus grande ville d'Amérique du Sud, est aujourd'hui sous un confinement presque total en raison d'une nouvelle vague d'infections.

L'Autriche sera pionnière du "passeport vert" dans l'Union européenne

L'Autriche sera une pionnière dans l'Union européenne en ce qui concerne l'introduction d'un "passeport vert" numérique pour permettre des déplacements en toute sécurité pendant la pandémie de COVID-19, a annoncé vendredi le ministre autrichien de la Santé Rudolf Anschober. Le ministre a également confirmé aux journalistes que les deux tiers des Autrichiens devraient avoir reçu au moins la première dose du vaccin contre le COVID-19 d'ici le début du mois de juillet. Selon M. Anschober, le "passeport vert" doit couvrir les résultats des tests et le statut de patient guéri du COVID-19 à la fin du mois d'avril, les données du certificat de vaccination électronique devant ensuite être y ajoutées en juin. Dans le même temps, il a appelé les autres Etats membres de l'Union européenne à développer et à prendre des mesures similaires en temps opportun et à établir une reconnaissance mutuelle. Selon les dernières données, l 'Autriche a enregistré jusqu'à présent 530.288 cas d'infection au COVID-19.

A.Z

COVID-19

Le Royaume-Uni enregistre 6.187 nouveaux cas et 70 décès

Le Royaume-Uni a enregistré 6.187 nouvelles infections au COVID-19 ces dernières 24 heures, portant à 4.325.315 le nombre total des contaminations, ont rapporté samedi des médias. Le pays a également signalé 70 autres décès liés au coronavirus. Le nombre total de décès liés au COVID-19 au Royaume-Uni s'est élevé à 126.515 décès. Ces chiffres n'incluent que les décès de personnes décédées dans les 28 jours suivant leur premier test positif. Selon les derniers chiffres officiels, plus de 29,3 millions de personnes ont reçu une première dose de vaccin contre le coronavirus dans le pays. De son côté, le National Health Service (NHS) d'Angleterre a averti que la Royaume-Uni allait faire face à une "réduction significative" de l'approvisionnement en vaccins à partir du 29 mars. Toutefois, malgré la pénurie, le secrétaire d'Etat britannique au Logement, Robert Jenrick, a affirmé vendredi que le gouvernement était "sur la bonne voie" pour atteindre son objectif de proposer une première dose aux neuf principaux groupes prioritaires d'ici le 15 avril et à tous les adultes d'ici la fin juillet.

COVID-19

Le Burkina Faso dit travailler à l'introduction du vaccin

Alors que le Burkina Faso est le seul pays dans la sous-région à n'avoir réceptionné aucune commande de doses de vaccin, un responsable de la lutte contre la pandémie de nouveau coronavirus a assuré vendredi que ce pays d'Afrique de l'Ouest était en train d'oeuvrer à l'introduction du vaccin. "Nous sommes en train de travailler techniquement à son introduction et à son acceptabilité dans notre pays. Le virus continue à circuler, il faut rester prudent et poursuivre le respect des mesures barrières", a indiqué lors d'un point de presse Brice Bicaba, coordinateur du comité sectoriel "santé" au sein de la cellule de lutte contre ce fléau. Il a expliqué que le Burkina Faso travaillait également à renforcer le système de santé de sorte que les prises en charge se fassent à différents niveaux. M. Bicaba a également cité le renforcement des capacités aux points d'entrée du territoire et de l'offre de soins avec l'ouverture de 26 laboratoires. "Nous avons acquis de la logistique roulante pour le renforcement de capacités aux points d'entrée. Nous sommes également dans le renforcement de la communication sur l'engagement communautaire", a-t-il dit. A ce jour le Burkina Faso a recensé un total de 12.619 cas d'infection, dont 145 décès et 180 cas toujours actifs. "Nous avons noté ces derniers temps une diminution du nombre de cas actifs. Nous notons également une diminution des décès et des cas graves d'hospitalisation, ce qui signifie que la situation épidémiologique est en train de diminuer", s'est félicité Brice Bicaba.

Le Canada va recevoir 1,5 million de doses du vaccin AstraZeneca des Etats-Unis

Les Etats-Unis vont livrer la semaine prochaine au Canada 1,5 million de doses du vaccin d'AstraZeneca contre le Covid-19, a annoncé vendredi Anita Anand, ministre canadienne des Services publics et de l'Approvisionnement. Les Etats-Unis disposent de dizaines de millions de doses de ce vaccin qui n'a pas, à ce stade, reçu le feu vert des autorités sanitaires américaines. A l'inverse, le Canada a autorisé fin février ce vaccin, l'un des quatre approuvés par Ottawa avec ceux de Pfizer-BioNTech, Moderna et Johnson & Johnson. "Je peux confirmer que les 1,5 million de doses d'AstraZeneca provenant des Etats-Unis arriveront au Canada mardi prochain par camion", a dit Mme Anand lors d'une conférence de presse. La Maison Blanche avait annoncé la semaine dernière envisager l'envoi de millions de doses de ce vaccin au Mexique et au Canada. Le Canada a commandé 20 millions de doses du vaccin d'AstraZeneca, mais aucune date de livraison n'a encore été établie, selon le ministère canadien de la Santé. Au total, le Canada a commandé ou réservé plus de 400 millions de doses de divers vaccins. Le pays doit recevoir d'ici le 18 avril 6 millions de doses, soit l'équivalent du "nombre total de doses reçues au cours des 3 derniers mois", a précisé Mme Anand. A ce jour, 11% des 38 millions de Canadiens ont reçu au moins une dose de vaccin, selon Mme Anand. Ottawa a aussi commandé deux millions de doses de la version du vaccin d'AstraZeneca produite en Inde par le Serum Institute, dont quelques centaines de milliers ont déjà été livrées.

FOOTBALL / LIGUE 1 (MISE À JOUR)

Match nul entre l'USMA et le MCA (2-2)

L'USM Alger et le MC Alger ont fait match nul sur le score de 2 à 2 (mi-temps : 1-1), en match comptant pour la mise à jour du calendrier de la Ligue 1 algérienne de football, disputé vendredi soir au stade Omar Hamadi de Bolghine (Alger). Dans ce 109e (83e en Championnat) derby algérois, l'USM Alger a mené à deux reprises, grâce aux buts inscrits par Koudry (4') et Belaid (55'), mais le MCA a pu compter sur son attaquant Belkheir auteur d'un doublé (45', 80'), qui permet au Mouloudia d'arracher le point du match nul. A l'issue de cette rencontre en retard, l'USMA (28 pts) rejoint la JS Kabylie à la 8e place du classement, alors que le MCA qui compte encore quatre matchs en retard, reste bloqué au 12e rang avec 22 points. Dans les deux autres matchs de mise à jour du calendrier, la JS Saoura a battu l'ES Sétif (1-0) et le CS Constantine s'est imposé en déplacement devant la JS Kabylie (1-0). Résultats et classement provisoire de la Ligue 1 algérienne de football, à l'issue des matchs de mise à jour du calendrier, disputés vendredi :

JS Saoura - ES Sétif 1-0
JS Kabylie - CS Constantine 0-1
USM Alger - MC Alger 2-2

Classement :	Pts	J
1). ES Sétif	33	16
--). JS Saoura	33	18
--). MC Oran	33	19
4). O. Médéa	32	19
5). AS Aïn M'lila	31	18
6). Paradou AC	30	19
--). CS Constantine	30	19
8). JS Kabylie	28	16
-). USM Alger	28	18
10). CR Belouizdad	25	14
11). RC Relizane	24	18
12). MC Alger	22	15
13). ASO Chlef	20	18
14). WA Tlemcen	19	18
--). NA Husseïn Dey	19	19
--). US Biskra	19	19
17). NC Magra	15	17
--). USM Bel-Abbès	15	18
19). JSM Skikda	8	17
20). CABB Arréridj	5	17

NB : Ce classement tient compte de la décision de défalquer six points (3 points de la victoire + 3 points de sanction) à la JS Saoura, pour avoir utilisé un joueur sous le coup d'une suspension, lors du match en déplacement face au Paradou AC, qu'elle a remporté sur le terrain (2-1).

Foot/Mondial 2022/ Qualifications (Zone Europe - 3e journée)

Le programme

Le programme de la 3e journée des qualifications de la zone Europe pour la Coupe du monde 2022 de football les mardi 30 mars et mercredi 31 mars (en heures GMT):

Mardi 30 mars

Groupe A

(16h00) Azerbaïdjan - Serbie
(18h45) Luxembourg - Portugal

Groupe E

Belgique - Belarus
Pays de Galles - République tchèque

Groupe G

Turquie - Lettonie
Gibraltar - Pays-Bas
Monténégro - Norvège

Groupe H

(16h00) Chypre - Slovénie
(18h45) Croatie - Malte
Slovaquie - Russie

Mercredi 31 mars

Groupe B

(18h45) Grèce - Géorgie
Espagne - Kosovo

Groupe C

Lituanie - Italie
Irlande du Nord - Bulgarie

Groupe D

Ukraine - Kazakhstan
Bosnie - France

Groupe F

Moldavie - Israël
Autriche - Danemark
Ecosse - Iles Féroé

Groupe I

Andorre - Hongrie
Saint-Marin - Albanie
Angleterre - Pologne

Groupe J

(16h00) Arménie - Roumanie
(18h45) Allemagne - Macédoine du Nord
Liechtenstein - Islande.)

FOOTBALL / EUROPE - LIGUE DES CHAMPIONS

Décision mercredi pour le nouveau format d'après 2024

L'Union européenne de football (UEFA) fixera mercredi prochain le nouveau format de la Ligue des champions, pour après 2024, et qui devrait valoir entre autres une place supplémentaire à la France, a annoncé vendredi l'association European Leagues. Sur ce sujet crucial pour le football européen, tant les grands clubs ont agité la menace de lancer leur propre "Superligue" privée, l'instance tranchera "lors de son comité exécutif le 31 mars", a déclaré à la presse Lars-Christer Olsson, président de cette organisation regroupant une trentaine de ligues professionnelles. L'UEFA n'avait pas encore officialisé la date de cette réunion, qui sera précédée la veille d'une "commission des compétitions interclubs" chargée de régler les derniers détails, a précisé M. Olsson. Or les questions restent nombreuses sur cette réforme, qui doit voir la compétition reine

passer de 32 à 36 clubs, et abandonner l'actuelle phase de poules, comprenant 8 groupes de 4 clubs, au profit d'un "mini-championnat", au sein d'un groupe unique. Si un ticket supplémentaire devrait être accordé à la France, la distribution des trois autres est âprement débattue entre European Leagues et certains grands clubs, soucieux de sécuriser leur place en C1. Un système basé sur le "coefficient UEFA" favoriserait par exemple Arsenal, Dortmund ou Chelsea au bénéfice de leur historique européen, même après une saison ratée, alors qu'European Leagues pousse pour admettre "les champions de nouveaux pays". La nouvelle phase de groupe doit également être affinée: certes, tout le monde s'accorde sur un passage au "système suisse" inspiré des échecs, où chaque équipe affronterait une palette d'adversaires différents avant de basculer dans la phase à élimination directe. Mais le projet qui circule depuis fin 2020 prévoit dix matchs par club lors de cette première étape, contre six dans l'actuelle phase de poule, soit cent rencontres supplémentaires sur l'ensemble de la compétition. Dubitatif sur l'intérêt "sportif et financier" de cette orgie de confrontations, European Leagues a proposé "un compromis", avec "deux matchs de plus" par club, au lieu de quatre, a expliqué son directeur général, Jacco Swart.

Mots codés

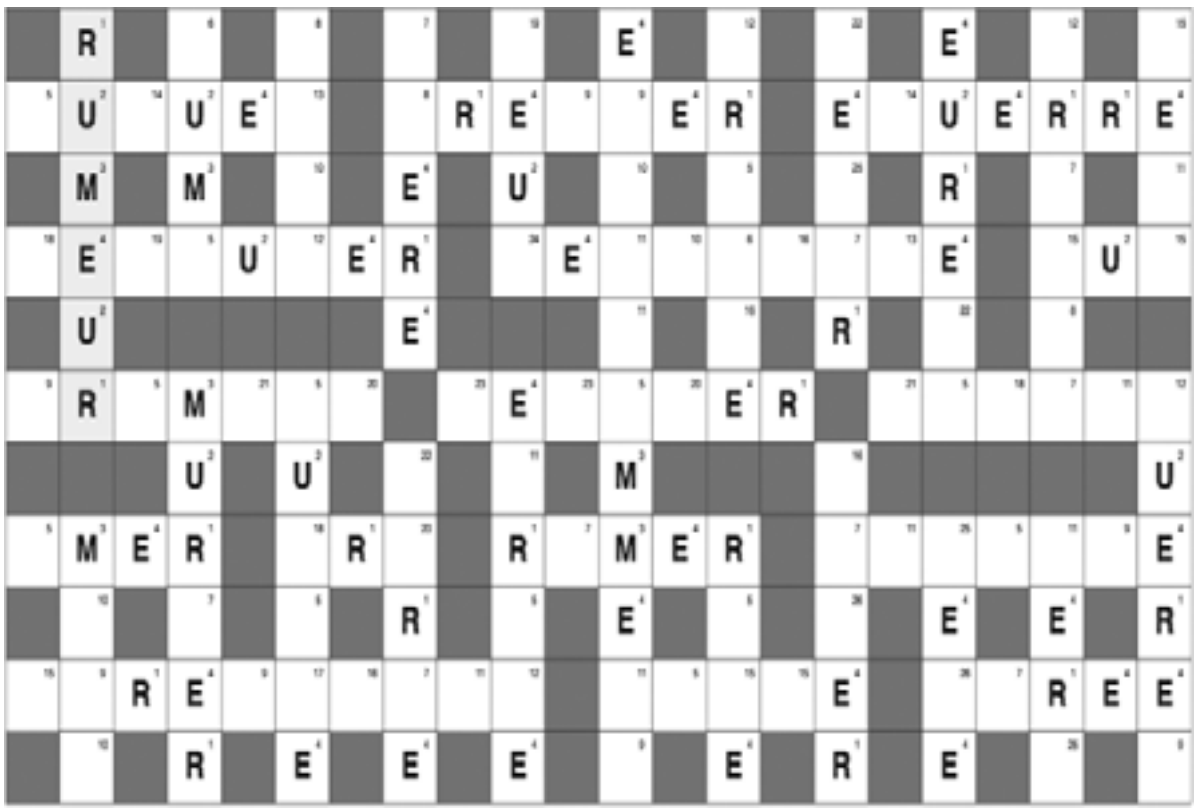

Mots croisés

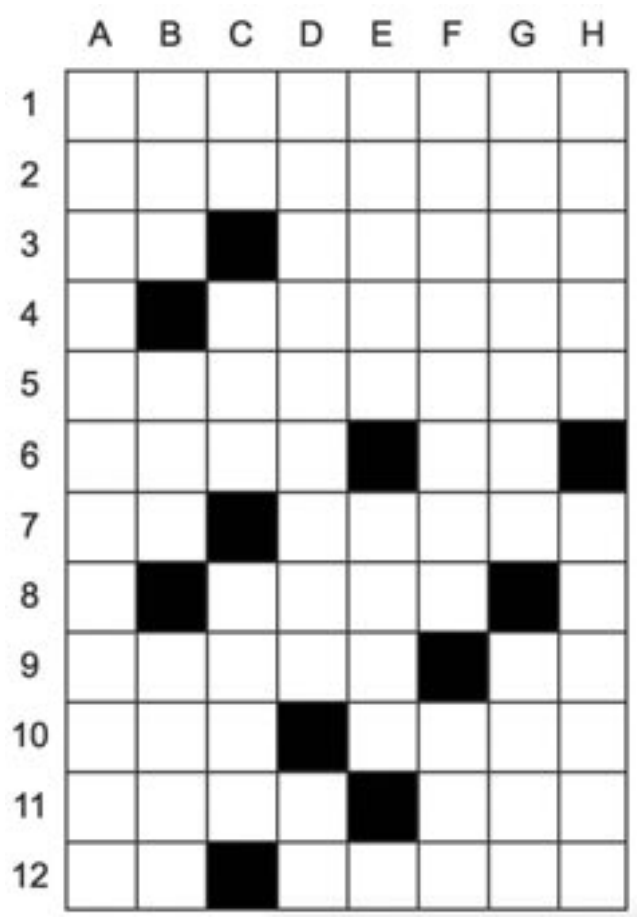

HORIZONTALEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'infante. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT :

A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Mots mélangés

ABBATIAL
ACCROCHE ACTE
AILE ATTIRAIL
AUTOBUS BIPLACE
BLAFARD
BOUQUETIN BOURDE
CANAPE CHANDELLE
CHARGER CILLER
DEVANTURE DORE
EXCEDER GAULE
GNOCCHI INSALUBRE
INTEGRALE LETTRE
MOUTON NUIT PAIE
PISSENLIT POUR
QUETSCHE RIGAUDON
SOLDAT SOLENNEL
TOURNANT

R	E	D	E	C	X	E	R	T	T	E	L	B	D	C	N
E	E	R	R	Q	H	P	L	I	O	L	O	E	H	I	L
H	C	A	B	U	R	A	L	A	G	U	V	A	T	E	I
C	A	F	U	E	I	N	N	N	R	A	R	E	N	T	A
O	L	A	L	T	E	A	O	D	N	G	U	N	A	I	R
R	P	L	A	S	O	C	E	T	E	Q	E	D	A	U	I
C	I	B	S	C	C	B	U	R	U	L	L	T	O	N	T
C	B	I	N	H	T	R	U	O	O	O	L	P	N	N	T
A	P	A	I	E	E	E	B	S	S	D	M	E	L	I	A

Sudoku

1							5	6
				7	4			
6		2	9					
					2	7		4
	7	4				5		
					6	3		9
3		6	1					
				5	7			
7							9	3

3	9	1	8	6	4	5	2	7
8	2	9	7	5	3	6	1	4
5	7	4	6	2	1	9	8	3
9	8	3	6	4	7	1	5	2
2	6	5	1	3	8	4	7	9
4	1	7	2	9	5	3	6	8
7	4	8	5	1	9	2	3	6
1	3	2	4	7	6	8	9	5
6	5	9	3	8	2	7	4	1

Solution sudoku

Mots fléchés

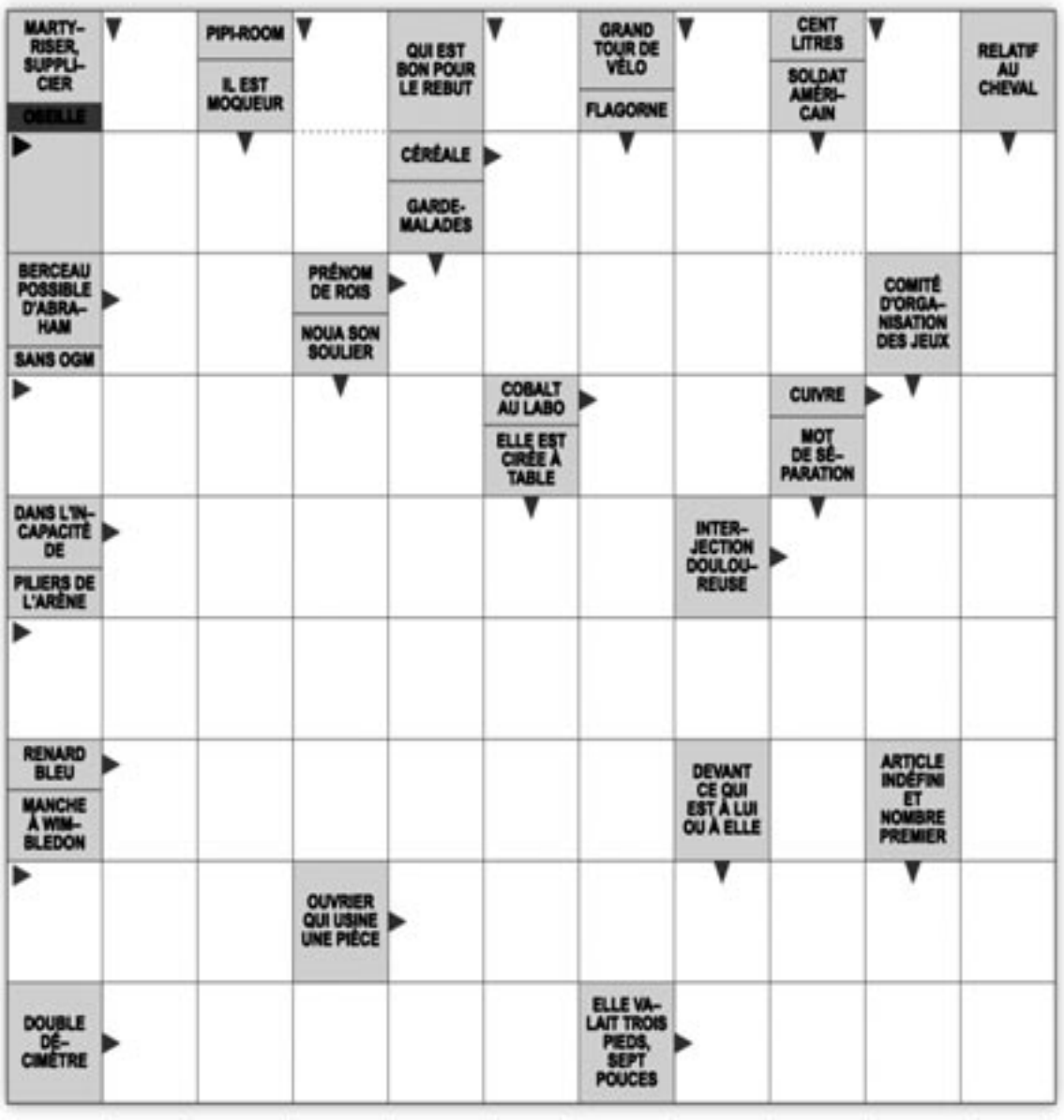

Le Monde
de l'administration
Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:
023 95 73 73/ 0553 45 62 56
Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde de l'administration
Quotidien National d'Information • www.lemondedadm.com
Dimanche 28 Mars 2021 / N° 1074

Législatives

L'ANIE RAPPELLE LES DISPOSITIONS RELATIVES À LA LÉGALISATION

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé dans un communiqué les dispositions relatives à la légalisation et à l'adoption des formulaires de souscription des signatures, dans le cadre des préparatifs des élections législatives du 12 juin prochain. Dans le cadre de la préparation de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'ANIE a rappelé les principales dispositions relatives à la légalisation et à l'adoption des formulaires de souscription des signatures, conformément aux articles 202 et 385 de la loi organique portant régime électoral. A ce titre, l'autorité a indiqué que les imprimés doivent porter une signature avec "apposition de l'empreinte de l'index gauche" et sont "légalisés auprès d'un officier public". Avant la légalisation, l'officier public doit s'assurer de "la présence physique du signataire accompagné des documents justifiant son identité" et "la qualité d'électeur, à travers la présentation de la carte d'électeur ou l'attestation d'inscription sur la liste électorale". Le dit agent doit également "vérifier sous sa responsabilité que le signataire est inscrit sur la liste électorale de la circonscription électorale concernée", ajoute le communiqué. "Les imprimés des signatures individuelles doivent être accompagnées d'une fiche d'information comportant les coordonnés de signataires et présentées au président la commission électorale de la circonscription électorale territorialement compétente, à savoir le juge, président de la commission électorale de wilaya, au siège de la Délégation de wilaya de l'ANIE, 12 heures, au minimum, avant l'expiration du délai accordé pour le dépôt des listes de candidatures fixé le jeudi 22 avril 2021".

Vignette automobile

LA PÉRIODE D'ACQUITTEMENT PRENDRA FIN MERCREDI PROCHAIN

La période légale d'acquittement de la vignette automobile pour l'année 2021, entamée le 1 mars en cours, expirera mercredi prochain, a rappelé la Direction générale des Impôts (DGI) dans un communiqué. "Il est rappelé à l'attention des titulaires de véhicules automobiles que la date limite de l'acquittement de la vignette automobile, au titre de l'année 2021, arrive à échéance le mercredi 31 mars 2021", est-il indiqué dans le communiqué de la DGI, publié sur son site web. A cet effet, la DGI a invité les personnes n'ayant pas encore procédé à l'acquisition de leur vignette à se rapprocher, dans les meilleurs délais, des recettes des impôts et des bureaux de poste les plus proches. Le montant de la vignette dépend, notamment, de l'âge du véhicule et de sa catégorie (véhicule de tourisme, bus camions et autres). "Les tarifs sont affichés au niveau des recettes des impôts et des bureaux de poste", note la Direction générale des Impôts. Pour rappel, ces tarifs restent inchangés par rapport à ceux appliqués en 2020. La vignette automobile a été instaurée en Algérie en 1998. Une part de 20% de ses recettes est versée au Trésor public et 80% au Fonds commun des collectivités locales.

VIGNETTE AUTOMOBILE

LA PÉRIODE D'ACQUITTEMENT PRENDRA FIN MERCREDI PROCHAIN

La période légale d'acquittement de la vignette automobile pour l'année 2021, entamée le 1 mars en cours, expirera mercredi prochain, a rappelé la Direction générale des Impôts (DGI) dans un communiqué. "Il est rappelé à l'attention des titulaires de véhicules automobiles que la date limite de l'acquittement de la vignette automobile, au titre de l'année 2021, arrive à échéance le mercredi 31 mars 2021", est-il indiqué dans le communiqué de la DGI, publié sur son site web. A cet effet, la DGI a invité les personnes n'ayant pas encore procédé à l'acquisition de leur vignette à se rapprocher, dans les meilleurs délais, des recettes des impôts et des bureaux de poste les plus proches. Le montant de la vignette dépend, notamment, de l'âge du véhicule et de sa catégorie (véhicule de tourisme, bus camions et autres). "Les tarifs sont affichés au niveau des recettes des impôts et des bureaux de poste", note la Direction générale des Impôts. Pour rappel, ces tarifs restent inchangés par rapport à ceux appliqués en 2020. La vignette automobile a été instaurée en Algérie en 1998. Une part de 20% de ses recettes est versée au Trésor public et 80% au Fonds commun des collectivités locales.

AMINER

Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical d'Oran

PRÈS DE 400 FIRMES ÉTRANGÈRES CONVIÉES

LE SALON ACCUEILLE ÉGALEMENT PLUSIEURS ENTREPRISES QUI PROPOSENT DES SYSTÈMES INFORMATIQUES ET DE LOGICIELS DESTINÉS AU SECTEUR DE LA SANTÉ.

La 2e édition du Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical (SIMEM), prévue du 7 au 10 avril prochain au Centre des conventions d'Oran (CCO), verra la participation de 386 firmes représentant 28 pays, a-t-on appris auprès des organisateurs. Reporté d'un an à cause de la pandémie de Covid-19, cette édition regroupera 92 exposants d'équipements et de produits de 386 firmes de 28 pays, a indiqué la directrice de l'agence organisatrice "Evencia", Yasmine Chaouche, lors d'une conférence de presse organisée samedi au niveau du CCO. Malgré la fermeture des frontières, pas moins de 284 firmes étrangères seront présentes au salon, par le biais de représentants algériens, a affirmé, pour sa part, le fondateur de ce salon, Mustapha Chaouche, faisant savoir que 108 firmes algériennes seront au rendez-vous. Des firmes allemandes (27), françaises (35), italiennes (33), chinoises (87), espagnoles (15), indiennes (15), turques (13), américaines (14) seront représentées au sein de cette exposition. S'agissant de la répercussion de la crise sanitaire du Covid-19, M. Chaouche a indiqué que le SIMEM a pu survivre grâce à la fidélité de ses clients qui, malgré plusieurs reports, ont tenu à participer à ce salon, notant que les organisateurs de plusieurs salons ont mis la clé sous le paillasson. Restrictions sanitaires obligent, le SIMEM sera ouvert uniquement aux professionnels de la santé et les étudiants en sciences médicales, qui pourront découvrir les nouveautés en matière d'imagerie médicale, d'équipements et produits de laboratoire et de produits de dentisterie, d'orthopédie, de mobilier hospitalier, d'hygiène sanitaire, de logiciels spécialisés et de divers services dédiés à la santé. Le SIMEM accueille également plusieurs entreprises qui proposent des systèmes informatiques et de logiciels destinés au secteur de la santé, a-t-on souligné. Un programme comportant 18 communications sur divers thèmes sanitaires comme le cancer du sein, la maladie céliaque, l'hépatite, est concocté pour la circonstance. Les organisateurs de cet événement ont opté cette année de mettre en ligne une version virtuelle simultanée du salon, en partenariat avec la start-up "e-tahsil", pour permettre à ceux qui ne sont pas en mesure de se déplacer (les étrangers en l'occurrence) d'y prendre part.

Covid-19

AU MOINS 2 768 431 DÉCÈS DANS LE MONDE

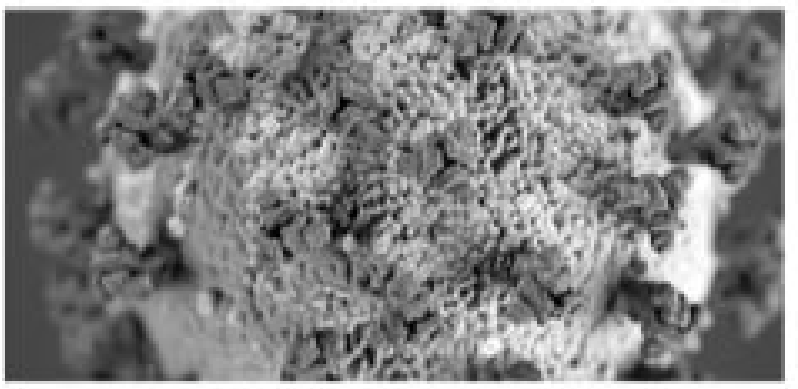

La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a fait au moins 2.768.431 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi samedi par des médias à partir de sources officielles. Plus de 126.070.470 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. Sur la journée de vendredi, 12.707 nouveaux décès et 628.514 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 3.650 nouveaux morts, les Etats-Unis (1.700) et la France (897). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 548.089 décès pour 30.160.408 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 307.112 morts et 12.404.414 cas, le Mexique avec 200.862 morts (2.219.845 cas), l'Inde avec 161.240 morts (11.908.910 cas), et le Royaume-Uni avec 126.515 morts (4.325.315 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 241 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Hongrie (202), la Belgique (197), le Monténégro (196) et la Slovénie (193). L'Europe totalise 940.748 décès pour 42.684.165 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 762.817 décès (24.247.046 cas), les Etats-Unis et le Canada 570.901 décès (31.115.226 cas), l'Asie 269.068 décès (17.469.561 cas), le Moyen-Orient 112.389 décès (6.352.110 cas), l'Afrique 111.532 décès (4.166.258 cas), et l'Océanie 976 décès (36.123 cas). Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les médias auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Elle a qualifié d'allégations fallacieuses le document

LA DGSN DÉMENT LE CONTENU D'UN COMMUNIQUÉ PUBLIÉ SUR FACEBOOK

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a démenti, hier, le contenu d'un "faux" communiqué de presse attribué à ses services et communalement publié sur Facebook. "La Direction générale de la Sûreté nationale dément formellement le contenu du faux communiqué de presse attribué à ses services et responsables, publié samedi sur Facebook et contenant des allégations fallacieuses au sujet de l'opération de maintien de l'ordre vendredi 26 mars 2021", ajoute le communiqué. La DGSN "se réserve le droit d'engager une poursuite judiciaire contre l'administrateur de la page Facebook", précise la même source. Elle appelle également "les usagers des réseaux sociaux à faire preuve de prudence et de vigilance concernant les fakes news, dont l'objectif est de tromper l'opinion publique et de semer la zizanie", conclut le document.

Détournement de biens publics

835 AFFAIRES TRAITÉES ET RÉCUPÉRATION DE PLUS DE 1900 HECTARES

Les tribunaux administratifs ont statué jusqu'au 21 mars courant dans 835 affaires relatives au détournement de biens publics, a indiqué samedi le ministère de la Justice, précisant que ces affaires ont permis la récupération d'une superficie totale de 1994 hectares. "Dans le cadre de la lutte contre la corruption et le détournement des biens publics, les tribunaux administratifs à travers tout le territoire national, ont statué jusqu'au 21 mars 2021 dans 835 affaires ce qui a permis la récupération d'une superficie de 19.940000 m² (plus de 19 millions m²) soit 1994 hectares en attendant les jugements des autres affaires en instance", a ajouté la même source. Rendus sur la base d'actions intentées par les services du ministère des Finances, ces jugements portent notamment sur "l'annulation des contrats de concession et donc la récupération des biens publics dont les bénéficiaires ont violé leurs engagements contractuels, en enfreignant les dispositions de l'Ordonnance 08-04 du 01 septembre 2008", explique le ministère. L'annulation de ces contrats de concession se justifie par "la non réalisation d'aucun projet dans les délais légaux en sus de la non prise de mesures administratives pour les entamer ou procéder à la cession du droit de concession, conclut le communiqué.

Ouargla

UN MORT ET DIX-NEUF BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE CIRCULATION

Une personne a été tuée et 19 autres ont été blessées dans un accident de circulation survenu dans la nuit du vendredi à samedi sur la RN-3 près de Touggourt, a-t-on appris, hier, des services de la protection civile (PC) de Ouargla. L'accident s'est produit après qu'un autocar assurant la liaison Sétif-Illizi ait percuté un dromadaire au niveau du PK-570 sur le tronçon de la RN-3 reliant Ouargla et Touggourt, entraînant la mort d'une personne (46 ans) et causant des blessures à 19 autres, a-t-on précisé. Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'établissement public hospitalier hôpital Slimane Amirat à Touggourt où ont été évacués également certains des blessés, tandis que d'autres ont été évacués à la polyclinique de Témacine. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de l'accident, selon la même source.